

BASE DE DONNÉES **NATIONALE SUR LES MÉDECINS**



MÉDECINS ÉQUIVALENTS À  
TEMPS PLEIN, CANADA  
1998-1999 À 1999-2000



Institut canadien  
d'information sur la santé  
Canadian Institute  
for Health Information



**Rapport sur les médecins équivalents à  
temps plein, Canada  
1998-1999 et 1999-2000**

Tous droits réservés.

Aucune section de la présente publication ne peut être reproduite ni transmise sous quelque forme que ce soit, ni par quelque procédé électronique ou mécanique que ce soit, y compris les photocopies, les enregistrements, ou par tout autre moyen de stockage d'information et de recherche documentaire, qui existe ou non à l'heure actuelle, sans le consentement écrit de l'auteur qui en possède les droits. Ne sont cependant pas soumises à cette règle les personnes désirant citer de brefs passages pour une publication dans une revue, un journal ou encore pour une émission radiodiffusée ou télédiffusée.

Les demandes d'autorisation doivent être acheminées à :

Institut canadien d'information sur la santé  
377, rue Dalhousie  
Bureau 200  
Ottawa (Ontario) K1N 9N8

Téléphone : (613) 241-7860  
Télécopieur : (613) 241-8120  
[www.icis.ca](http://www.icis.ca)

ISBN : 1-55392-066-X (PDF)

© 2002 Institut canadien d'information sur la santé

This publication is also available in English under the title:  
*Full-Time Equivalent Physicians Report, Canada, 1998/1999 and 1999/2000*  
ISBN 1-55392-065-1 (PDF)

# Rapport sur les médecins équivalents à temps plein Canada, 1998-1999 et 1999-2000

## Table des matières

Avant-propos .....	1
Préface .....	1
Introduction .....	3
Notes méthodologiques .....	5
Historique .....	5
Source et collecte de données .....	10
Qualité des données .....	14
Définition des données .....	15
Calculs .....	16
Limites des données .....	17
Respect de la vie privée et confidentialité .....	18
Produits et services .....	19

## Tableaux de données

Tableau 1-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le type d'exercice .....	23
Tableau 1-2 : Variation en pourcentage des médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le type d'exercice .....	23
Tableau 2-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par spécialité, Canada et les provinces, 1998-1999 .....	24
Tableau 2-2 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par spécialité, Canada et les provinces, 1999-2000 .....	25
Tableau 3-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le sexe .....	26
Tableau 3-2 : Nombre de médecins rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le sexe .....	26
Tableau 3-3 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le groupe d'âge .....	27

## **Rapport sur les médecins équivalents à temps plein Canada, 1998-1999 et 1999-2000**

### **Tableaux de données (suite)**

Tableau 3-4 : Nombre de médecins rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le groupe d'âge .....	28
Tableau 3-5 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le lieu d'obtention du diplôme en médecine .....	29
Tableau 3-6 : Nombre de médecins rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le lieu d'obtention du diplôme en médecine .....	29

### **Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999**

Tableau 4-1 : Médecine familiale .....	30
Tableau 4-2 : Spécialistes médicaux.....	30
Tableau 4-3 : Médecine interne .....	31
Tableau 4-4 : Neurologie et EEG .....	31
Tableau 4-5 : Psychiatrie et neuropsychiatrie.....	32
Tableau 4-6 : Pédiatrie .....	32
Tableau 4-7 : Dermatologie .....	33
Tableau 4-8 : Physiatrie et réadaptation.....	33
Tableau 4-9 : Anesthésie .....	34
Tableau 4-10 : Spécialistes chirurgicaux .....	34
Tableau 4-11 : Chirurgie générale .....	35
Tableau 4-12 : Chirurgie thoracique/cardiovasculaire .....	35
Tableau 4-13 : Urologie .....	36
Tableau 4-14 : Chirurgie orthopédique.....	36
Tableau 4-15 : Chirurgie plastique .....	37
Tableau 4-16 : Neurochirurgie .....	37
Tableau 4-17 : Ophtalmologie .....	38
Tableau 4-18 : Oto-rhino-laryngologie.....	38
Tableau 4-19 : Obstétrique/Gynécologie .....	39
Tableau 4-20 : Spécialistes .....	39
Tableau 4-21 : Total des médecins .....	40

## **Rapport sur les médecins équivalents à temps plein Canada, 1998-1999 et 1999-2000**

### **Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

Tableau 5-1 : Médecine familiale .....	41
Tableau 5-2 : Spécialistes médicaux.....	41
Tableau 5-3 : Médecine interne .....	42
Tableau 5-4 : Neurologie et EEG .....	42
Tableau 5-5 : Psychiatrie et neuropsychiatrie.....	43
Tableau 5-6 : Pédiatrie .....	43
Tableau 5-7 : Dermatologie .....	44
Tableau 5-8 : Physiatrie et réadaptation.....	44
Tableau 5-9 : Anesthésie .....	45
Tableau 5-10 : Spécialistes chirurgicaux .....	45
Tableau 5-11 : Chirurgie générale .....	46
Tableau 5-12 : Chirurgie thoracique/cardiovasculaire .....	46
Tableau 5-13 : Urologie .....	47
Tableau 5-14 : Chirurgie orthopédique.....	47
Tableau 5-15 : Chirurgie plastique .....	48
Tableau 5-16 : Neurochirurgie .....	48
Tableau 5-17 : Ophtalmologie .....	49
Tableau 5-18 : Oto-rhino-laryngologie.....	49
Tableau 5-19 : Obstétrique/Gynécologie .....	50
Tableau 5-20 : Spécialistes .....	50
Tableau 5-21 : Total des médecins .....	51

### **Annexes**

Annexe A — Estimations démographiques nettes.....	A-1
Annexe B — Agents d'autorisation provinciaux de la BDNM .....	B-1
Annexe C — Catégories de spécialités de la BDNM .....	C-1
Annexe D — Couverture pour les services de radiologie et de laboratoire payés à l'acte dans la BDNM .....	D-1
Annexe E — Nombre d'habitants par médecin .....	E-1
Annexe F — Nombre de médecins par 100 000 habitants.....	F-1





## Avant-propos

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) est un organisme pancanadien dont le mandat consiste à coordonner l'élaboration et la mise à jour d'un système d'information sur la santé intégré et complet au Canada. L'une des façons dont l'Institut s'acquitte de son mandat consiste à créer des alliances avec les chefs de file des domaines de la santé et de l'information sur la santé.

Créé en 1993, l'ICIS a réuni les compétences et les services en matière d'information sur la santé du *Hospital Medical Records Institute*, du Groupe MIS ainsi que de certaines divisions de Santé Canada et de Statistique Canada. La mission de l'ICIS repose sur une planification collective avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que tous les autres partenaires principaux des services de santé à l'échelle nationale.

Le mandat de l'ICIS est de fournir en temps opportun l'information appropriée et nécessaire en vue d'introduire des politiques de santé avisées, de gérer avec efficacité le système de santé canadien et de sensibiliser le public aux facteurs qui influent sur la santé.

Le Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1998-1999 et 1999-2000 est le quatrième rapport préparé par les Ressources humaines de la santé à l'ICIS pour appuyer la planification des ressources humaines de la santé et assurer une analyse de leur utilisation. L'ICIS souhaite remercier les ministères provinciaux de la Santé et le groupe d'experts de l'ICIS sur les bases de données relatives aux médecins pour leur appui dans l'élaboration et la publication du présent rapport.

## Préface

*Le Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1998-1999 et 1999-2000* représente le quatrième rapport sur les médecins équivalents à temps plein élaboré par l'ICIS depuis le transfert de la Base de données nationale sur les médecins (BDNM) de Santé Canada à l'ICIS. Parmi les autres rapports précédents, mentionnons le *Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1989-1990 à 1993-1994*, le *Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1993-1994 à 1995-1996* et le *Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1996-1997 à 1998-1999* publiés en 1997, en 1999 et en 2001 respectivement par l'ICIS ainsi que le rapport *Médecins équivalents à temps plein, comparaisons entre les provinces, méthodologie et statistiques, supplément 1990-1991* publié en août 1992 par la Division de l'information sur la santé de Santé Canada. Ce rapport présentait des chiffres calculés à partir des données tirées de la Base de données sur les soins médicaux (BDSM) qui a précédé la Base de données nationale sur les médecins (BDNM). En août 1995, les deux bases de données ont été transféré à l'Institut canadien d'information sur la santé.

La BDSM a été élaboré pour faire suite à l'entrée en vigueur de la *Loi sur les soins médicaux en 1967* et pour contrôler les services offerts et les paiements versés par les régimes d'assurance-maladie provinciaux et territoriaux. L'information figurant dans la BDSM a été approfondi par l'ajout de données démographiques et de caractéristiques de pratique des médecins ainsi que l'âge et le sexe des malades, d'où la naissance de la BDNM.

## Introduction

La Base de données nationale sur les médecins (BDNM) est utilisée par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les groupes d'intervenants médicaux et divers organismes et chercheurs du secteur privé comme source nationale d'information sur les statistiques relatives aux médecins équivalents à temps plein au Canada.

La méthodologie utilisée pour les équivalents à temps plein a été élaborée pour :

- offrir de façon uniforme des comparaisons interprovinciales et intraprovinciales entre les effectifs des médecins;
- permettre de mesurer de façon uniforme les changements intervenus au fil des ans sur le nombre de médecins;
- tenir compte des différences de charge de travail entre les diverses spécialités.

Les chiffres doivent être utilisés avec prudence au moment de déterminer les exigences relatives au nombre de médecins, car les paiements non-rémunérés à l'acte ne sont pas compris à ce moment-ci. Les phases 2 et 3 de la BDNM engloberont des données sur les activités non rémunérées à l'acte des médecins.

Dans le présent rapport, on a recours aux données sur l'utilisation des ressources médicales de 1995-1996 qui servent d'année de base au besoin lors de l'application de la méthodologie sur les ÉTP. Les rapports publiés précédemment, les données sur les médecins d'avant 1996-1997, ont utilisé les données de 1985-1986 pour établir l'année de base. En 1998, l'ICIS a commandé une étude externe des indicateurs économiques de la BDNM, notamment la méthodologie sur les ÉTP. La recommandation suivante portant sur la méthodologie sur les ÉTP, découlant de l'étude, a été approuvée par le Groupe d'experts de l'ICIS en 2000-2001.

« Il faudrait faire une simulation à l'aide d'un nouvel ensemble de points repères et du nombre d'ÉTP avec les données de 1993-1994 ou 1994-1995. Si l'ICIS décide d'adopter les nouveaux points repères, ils devraient pouvoir remonter à au moins 5 ou 10 ans et les ÉTP devraient faire l'objet d'un nouveau calcul ». (Les effets des nouvelles mesures de remboursement sur les indicateurs économiques de la BDNM, mai 1998.)

On a procédé à un exercice complet de simulation sur le changement à l'année de base (voir l'appendice G de la publication intitulée « Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1996-1997 à 1998-1999 »).

Il faut également noter que les données de 1998-1999 de la Colombie-Britannique étaient mises à jour dans la BDNM. En conséquence, les résultats de 1998-1999 présentés dans les rapports précédents sont différents de ceux qui se trouvent dans le présent document. Ces changements sont reflétés dans les résultats à l'échelle de la province de la Colombie-Britannique et du Canada.

On doit adresser toute question portant sur cette publication ou la BDNM à :

Conseiller, BDNM  
Ressources humaines de la santé, ICIS  
377, rue Dalhousie, bureau 200  
Ottawa (Ontario)  
K1N 9N8

Courriel : [bdnm@cihi.ca](mailto:bdnm@cihi.ca)  
Tél. : (613) 241-7860  
Télec. : (613) 241-8120

## Notes méthodologiques

### Historique

La Base de données nationale sur les médecins (BDNM) présente de l'information sur les caractéristiques démographiques des médecins et leurs activités dans le cadre du système de soins médicaux au Canada. Elle est utilisée par les gouvernements, les associations professionnelles, les sociétés d'experts-conseils, les compagnies pharmaceutiques, les chercheurs et les médias pour la planification des ressources humaines sur le plan médical et l'analyse de leur utilisation. Pour faire suite à la Conférence des sous-ministres de la Santé, on a approuvé la mise sur pied de la base de données en 1987 sur recommandation du Comité consultatif des ressources humaines en santé (CCRHS).

Le 1<sup>er</sup> août 1995, la BDNM a été transférée à l'Institut canadien d'information sur la santé. Celui-ci a commencé à assumer les responsabilités de Santé Canada dans la gestion de la base de données. Auparavant, la gestion de la BDNM était assurée par le Groupe de travail sur les statistiques relatives aux soins médicaux (GTSSM) qui a été dissous au cours du transfert de la base de données à l'ICIS. Un groupe de spécialistes sur les bases de données relatives aux médecins a vu le jour en avril 1996 pour conseiller l'ICIS sur la qualité des données, la méthodologie et les questions portant sur l'élaboration des produits relativement à la BDNM et à la Base de données médicales Southam (SMDB).

La BDNM représente un projet pluriannuel comportant plusieurs phases. La phase 1, de nature opérationnelle, renferme des données sur les caractéristiques démographiques et les activités des médecins rémunérés à l'acte. Parmi les données sur les activités, mentionnons la rémunération totale, le total de services, la rémunération moyenne par médecin et l'établissement de mesures relatives aux médecins équivalents à temps plein. La phase 2 permettra l'ajout de données sur les activités cliniques rémunérées dans le cadre d'autres programmes de rémunération (dont les salaires, les contrats et les vacances) et la phase 3 permettra de recueillir des données sur les activités non cliniques des médecins (dont l'enseignement, la recherche et l'administration).

### **Rétrospective de la mesure d'un médecin équivalent à temps plein (ÉTP)**

Au Canada, les effectifs des médecins ont toujours été mesurés en fonction du nombre de médecins disponibles. Les données recueillies ont souvent servi à établir des rapports entre le nombre de médecins et les tranches de population à des fins de comparaisons entre les provinces ou d'analyse des changements au fil des ans. Ces chiffres ont servi habituellement à mener des exercices de planification et à évaluer les décisions relatives aux politiques.

On en a recours en particulier dans les cas suivants :

- pour évaluer les facteurs qui contribuent à l'augmentation des coûts des soins médicaux;
- pour mener des études sur les besoins en effectifs de médecins;
- pour évaluer les tendances sur le plan de la rémunération des médecins.

On a toujours envisagé le nombre de médecins rémunérés à l'acte comme étant un important indicateur économique en matière de santé en raison du rôle de « protecteur du public » que jouent les médecins dans le cadre du régime de prestation des services de santé.

Le recours au simple compte de médecins à des fins d'analyse donne à penser que tous les médecins sont sur un pied d'égalité sur le plan de leur capacité à offrir des soins aux malades. Cette méthode n'est manifestement pas plausible. En outre, certains médecins bénéficient d'une semi-retraite, d'autres travaillent à temps partiel et bon nombre n'exercent pas en clinique. Même si l'on n'envisage que les médecins rémunérés à l'acte, la disponibilité des services médicaux varie grandement en fonction des choix que certains d'entre eux ont exercé sur le plan du partage de leur temps entre le travail rémunéré et les loisirs. Pour tenter d'aboutir à une évaluation plus utile des effectifs de médecins, on a adopté la méthode visant à compter les médecins à temps plein et les médecins équivalents à temps plein.

Les premières et les plus simples méthodes ayant servi à déterminer le nombre de médecins à temps plein reposaient sur l'utilisation de seuils de revenus. Un montant a été arrêté, et tout médecin affichant un revenu égal ou supérieur appartenait à la catégorie des médecins à temps plein. Les médecins dont la facturation globale était inférieure à ce montant n'étaient pas dénombrés. Il s'ensuit que l'évaluation des effectifs de médecins était largement tributaire du seuil retenu. De plus, cette démarche ne tenait pas compte des services médicaux dispensés par des médecins à temps partiel. Selon le seuil retenu, cet algorithme permettait d'établir des statistiques indiquant aussi bien une sérieuse pénurie de ressources médicales qu'un surcroît de médecins dans toutes les spécialités. Une amélioration a été apportée à cette première méthode et consistait à dénombrer les médecins à temps partiel en tant que fraction des médecins à temps plein.

Outre les problèmes attribuables au choix arbitraire du seuil de revenus, cette démarche présente d'autres limites. Les chiffres ne se prêtent pas à une analyse de séries chronologiques, car le sous-ensemble des médecins dont le revenu est supérieur à tout montant repère fixe étant touché au fil du temps par des augmentations de la grille provinciale de rémunération. De même, les possibilités de comparaison entre les provinces sont faibles en raison des niveaux de rémunération différents en vigueur dans chacune d'entre elles.

Afin de tenter d'améliorer les comparaisons entre les provinces, les spécialités et les séries chronologiques, on a établi de nouveaux seuils correspondant aux percentiles des revenus des médecins. En outre, au lieu de comptabiliser dans le groupe des personnes à temps plein tous les médecins ayant touché plus de 30 000 \$, on a inclus dans cette catégorie tous ceux qui, sur le plan de la facturation, se rangeaient dans les 70 % supérieurs. Les seuils exprimés en percentiles présentent des avantages manifestes sur ceux qui sont exprimés en dollars. Il y a rajustement automatique en cas d'augmentation dans la grille de rémunération. Les comparaisons entre les provinces sont améliorées, mais rien n'indique encore que le repère temps plein d'une province traduira la même intensité de production que le repère temps plein d'une autre province. De plus, les seuils exprimés en percentiles s'ajustent implicitement en fonction des changements au fil du temps, du prix des services

et selon les changements d'utilisation ou du volume des services par médecin. Des méthodes « équivalent à temps plein » fondées sur les revenus moyens ou médians constituent des variantes de la présente méthodologie.

### Élaboration d'une unité de mesure améliorée des équivalences à temps plein (ÉTP)

L'élaboration d'une nouvelle unité de mesure des ÉTP a été entreprise en 1984 par un groupe de travail composé de représentants de Santé et Bien-être social Canada ainsi que des organismes provinciaux de soins de santé et de conseillers universitaires. Les membres du groupe de travail ont établi qu'une unité de mesure de l'ÉTP devait répondre aux objectifs suivants :

- offrir une fondation homogène permettant d'établir des comparaisons interprovinciales et intraprovinciales entre les effectifs de médecins;
- offrir une fondation homogène permettant de mesurer les changements intervenus au fil du temps en matière d'effectifs de médecins;
- tenir compte des différences de charge de travail entre les diverses spécialités.

#### Modèle conceptuel

Toutes les mesures d'équivalence à temps plein sont jusqu'à un certain point arbitraires, c'est-à-dire qu'il n'existe pas d'unité de mesure « idéale » utilisée à l'aide de techniques statistiques. Le choix d'une unité de mesure a donc été guidé par les objectifs et par la disponibilité des données. L'unité de mesure arrêtée par le groupe de travail repose sur le modèle conceptuel décrit ci-après.

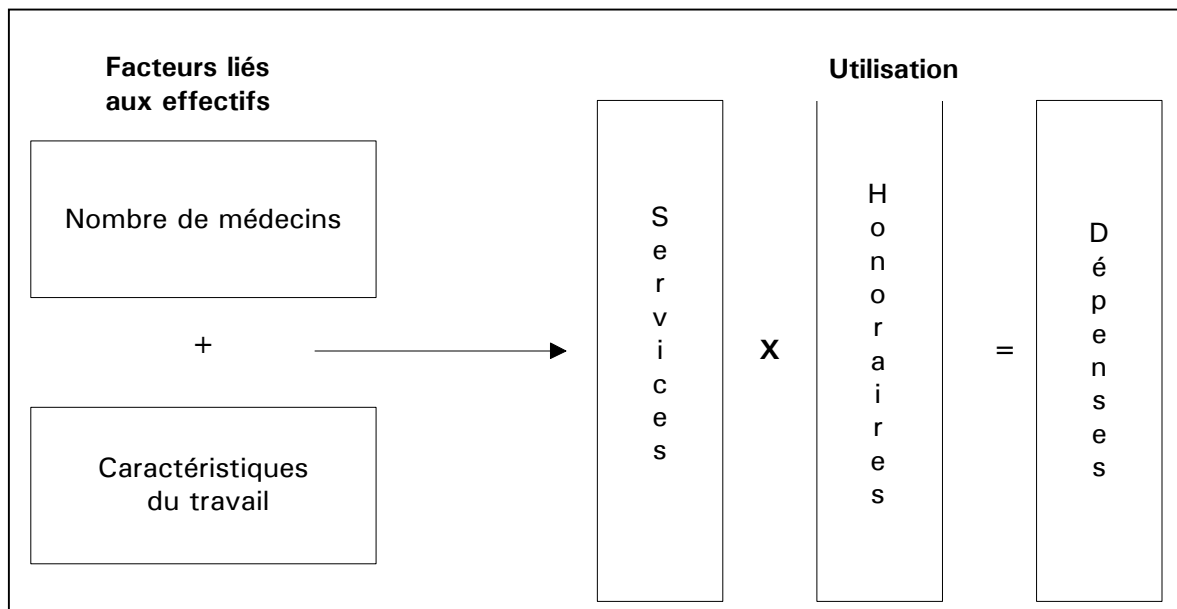


Figure 1. Relation entre le revenu et les valeurs sur les ÉTP

Dans un contexte économique, on envisage que les médecins et les heures de travail constituent des éléments de mesure des effectifs. Les services dispensés par les médecins constituent l'élément de mesure le plus fondamental de l'utilisation, tandis que les dépenses découlent des services et des honoraires. La figure 1 illustre les liens entre ces trois variables. Parmi les choix réalistes permettant d'établir les équivalences à temps plein, mentionnons 1) les heures de travail, 2) les services offerts et 3) les paiements.

Une étude interne a déterminé que le revenu horaire des médecins rémunérés à l'acte variait beaucoup après normalisation en fonction de la spécialité. Par conséquent, une unité de mesure de l'ÉTP fondée sur les heures de travail n'offrirait pas d'évaluation exacte du *rendement possible* (sur le plan des services cliniques) des médecins. Étant donné que les unités de mesure de l'ÉTP sont utilisées le plus souvent dans un contexte où le rendement ou les dépenses occupent une place importante, on a décidé qu'une unité de mesure du rendement serait préférable à celle des heures de travail, qui est essentiellement une unité de mesure de l'intrant.

Même si les services correspondent à une mesure du rendement, ils ne sont pas pondérés en fonction de l'intensité ou de la valeur des efforts. Les dépenses constituent un élément de mesure des services pondérés par les honoraires. On a donc conclu que les paiements versés aux médecins constituaient l'unité de mesure du rendement la plus pertinente permettant de déterminer l'équivalence à temps plein.

### *Justification*

Dans le modèle adopté, le revenu brut par médecin sert à mesurer la production ou la charge de travail. Étant donné que le rendement varie beaucoup chez les médecins d'une même spécialité, il n'a pas semblé approprié de retenir une valeur seuil unique pour mesurer l'équivalence à temps plein. On a donc décidé d'avoir recours à une gamme de niveaux de rendement qui seraient réalistes dans le cas d'un médecin type à temps plein.

Il fallait que cette gamme puisse être définie sur le plan statistique et, après quelques essais, on a retenu comme points de repère servant à mesurer les équivalences à temps plein les 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles de la grille des paiements, ajustée et définie à l'échelle nationale.

Des simulations fondées sur d'autres percentiles ont indiqué que le nombre d'ÉTP évoluait relativement peu en fonction des différentes gammes de points de repère, pourvu que ces dernières demeurent symétriques (entre les 30<sup>e</sup> et 70<sup>e</sup> percentiles, les totaux étaient à peu près les mêmes qu'entre les 40<sup>e</sup> et les 60<sup>e</sup> percentiles, par exemple).

### Caractère global

L'unité de mesure visait à dénombrer tous les médecins rémunérés à l'acte dans le cadre du régime de santé du Canada. Un médecin ayant touché moins que le montant repère inférieur représente une fraction d'une ÉTP; un médecin ayant touché des honoraires qui se situent entre les points de repère correspond à une ÉTP; un médecin ayant touché des honoraires plus élevés que le montant repère supérieur vaut plus d'une ÉTP. Dans ce dernier cas, on a voulu tenir compte du fait que de nombreux médecins ont une vaste charge de travail et que la mesure de l'ÉTP devrait traduire cette réalité.

Parallèlement, on s'est servi d'un algorithme intégrant des logarithmes afin d'éviter que les médecins à revenus élevés présentent une ÉTP très élevée (en outre, un médecin dont le revenu est trois fois plus élevé que le montant repère supérieur affiche une ÉTP de 2,1, tandis qu'un médecin dont le revenu est quatre fois plus élevé que le montant repère supérieur présente une ÉTP de 2,4). La figure 2 illustre le lien qui existe entre le revenu et les ÉTP.

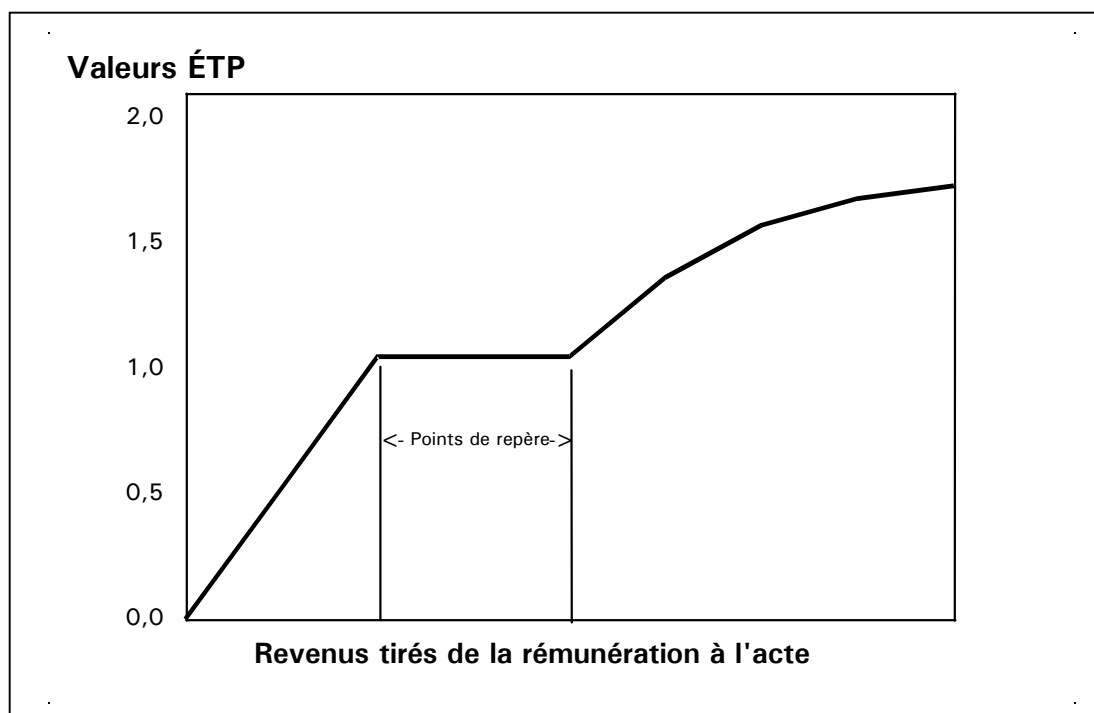


Figure 2. Lien entre le revenu et les valeurs ÉTP



### *Uniformité*

Afin d'assurer l'uniformité entre les provinces et au fil du temps, il a fallu éliminer les répercussions des différents niveaux d'honoraires sur le revenu des médecins. La méthode adoptée a permis d'uniformiser les paiements versés à chacun des médecins afin de tenir compte des différences dans les honoraires entre les provinces et de créer des montants repères nationaux portant sur une année de référence. Les montants repères nationaux ont été alors convertis aux valeurs provinciales. Chaque année, les montants repères provinciaux sont indexés en fonction des augmentations ou des diminutions d'honoraires propres à chaque spécialité.

Les montants repères et le calcul des ÉTP varient en fonction de l'année de base utilisée pour l'analyse. À partir de 2001, les rapports sur les médecins équivalents à temps plein, incluant celui-ci, puisent dans les données d'utilisation de 1995-1996 pour établir l'année de base aux fins de mise en vigueur de la méthode ÉTP. Les rapports précédents utilisaient les données d'utilisation de 1985-1986. L'annexe G du *Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1996-1997 à 1998-1999*, publié en 2001, donne une description détaillée de la manière avec laquelle les changements dans l'année de base influent sur les points de repère et les chiffres sur l'ÉTP.

## **Source et collecte de données**

### **Données de la BDNM**

Les données proviennent des demandes de remboursement des médecins rémunérés à l'acte présentées à l'ICIS par les régimes provinciaux d'assurance-maladie. Les données sur les demandes de remboursement et les données démographiques connexes des médecins et des patients sont soumises en sept fichiers, dont trois remis annuellement et quatre tous les trimestres. Les fichiers trimestriels sont remis habituellement dans les six mois suivant la fin d'un trimestre et les fichiers annuels sont présentés dans les six mois suivant la fin de l'exercice.

**Voici les fichiers présentés.**

<b>Titre</b>	<b>Description</b>
Fichier 05	Fichier d'utilisation par âge et sexe des malades
Fichier 25	Fichier des services dentaires et autres services non médicaux (ce fichier n'est pas soumis par toutes les provinces)
Fichier 30	Fichier de facturation réciproque (le Québec ne remet pas ce fichier)
Fichier 35	Fichier des profils des médecins
Fichier 40	Fichier d'utilisation selon le code de tarifs et le NIUM
Fichier 45	Fichier d'utilisation par NIUM et par groupe d'âge et sexe des patients
Fichier 55	Fichier des changements au NIUM

Les fichiers qui ne répondent pas aux dispositions appropriées définies dans le Manuel de spécifications pour la soumission des données de la BDNM sont retournés aux provinces pour que celles-ci puissent apporter les corrections nécessaires et les présenter de nouveau.

Pour obtenir une description complète de la disposition d'enregistrement de ces fichiers, veuillez consulter le Manuel de spécifications pour la soumission des données de la BDNM. On peut l'obtenir auprès de l'analyste principal, BDNM, ICIS.

### **Chiffres sur les ÉTP**

On se sert de deux fichiers d'utilisation pour créer les chiffres sur les équivalents à temps plein, soit le fichier d'utilisation selon le code de tarifs et le NIUM (fichier 40) et le fichier de facturation réciproque (fichier 30). Le fichier d'utilisation selon le code de tarifs et le NIUM renferme tous les paiements directs pour les demandes de paiement à l'acte issues des médecins, des laboratoires et des centres de diagnostic ainsi que les services reçus par les prestataires du régime d'assurance-maladie à l'extérieur de leur province ou territoire mais non traités par le système de facturation réciproque (c.-à-d. essentiellement les services reçus à l'extérieur du Canada et au Québec ainsi que les services exclus de l'entente sur la facturation réciproque). Le fichier de facturation réciproque dresse les données sur les services reçus à l'extérieur de la province ou du territoire traités par le système de facturation réciproque. Par conséquent, chaque province et territoire acheminent les données sur les services que leurs médecins ont dispensés à des malades de l'extérieur de la province ou du territoire.

### **Type de données : Date du service offert par rapport à la date de paiement**

En règle générale, les fichiers de données sur l'utilisation sont présentés en fonction d'une date de paiement pour Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Saskatchewan et en fonction d'une date à laquelle le service est offert pour la Nouvelle-Écosse, le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le transfert de cette dernière vers la date de service figurait dans le rapport sur les ÉTP en 1996-1997 à 1998-1999. Les provinces ayant recours à la formule selon la date du service offert attendent six mois ou jusqu'à ce que 98 pour cent des services soient saisis avant la présentation des fichiers de données aux fins de traitement. Veuillez consulter le tableau 1 pour obtenir une ventilation annuelle par province selon le type de présentation des fichiers de données.

**Tableau 1. Présentation des fichiers à la BDNM : Date du service (DDS) offert par rapport à la date de paiement (DDP)**

Prov.	1998-1999		1999-2000	
	DDS	DDP	DDS	DDP
T.-N.		✓		✓
Î.-P.-É.		✓		✓
N.-É.	✓		✓	
N.-B.		✓		✓
Qc	✓		✓	
Ont.	✓		✓	
Man.		✓		✓
Sask.		✓		✓
Alb.	✓		✓	
C.-B.	✓		✓	

### Type de données : Données sur la facturation par rapport aux données sur les paiements

À l'exception du Québec, toutes les provinces soumettent les données sur les paiements. Les données sur la facturation tiennent compte du montant total que les médecins ont facturé au régime provincial sur les services médicaux pour un code de tarif particulier. Les données sur les paiements indiquent ce que l'on a réellement payé aux médecins. Le montant payé correspondrait au montant facturé moins les rajustements appliqués attribuables aux valeurs seuils atteintes, de plafonnement des revenus ou des dispositions de récupération. En Saskatchewan, les données sur les paiements ne tiennent pas compte des paiements forfaitaires versés tenant lieu de rééchelonnement rétroactif des paiements. Ces paiements ont totalisé 3,6 millions de dollars en 1998-1999 et 0,9 million de dollars en 1999-2000. Quant à 1998-1999, les paiements de la Colombie-Britannique englobent la répartition (28,5 millions de dollars) et les paiements versés par la ICBC (9,1 millions de dollars), la WCB (25,4 millions de dollars) ainsi que la transmission des revendications des sages-femmes (208 000 \$) mais ne tiennent pas compte des primes d'isolement dans le Grand Nord (8,3 millions de dollars). Concernant 1999-2000, les paiements de la Colombie-Britannique comprennent ceux versés par la ICBC (8,9 millions de dollars), la WCB (27,7 millions de dollars) ainsi que la transmission des revendications des sages-femmes (350 000 \$) mais ne tiennent pas compte des primes d'isolement dans le Grand Nord (8,9 millions de dollars).

### Modalité de paiement : Niveau de couverture de la rémunération à l'acte

Les données sur les ÉTP reposent sur les paiements et la facturation des médecins rémunérés à l'acte seulement. Au cours des dernières années, l'étendue des différentes formes de paiement non fondées sur l'acte utilisées par les provinces pour rémunérer les médecins a changé (voir le tableau 2). De nombreuses autres formes de paiement, dont les salaires et les vacations, sont devenues de plus en plus monnaie courante. Le recours à d'autres modalités de paiement de rechange varie selon les provinces et les spécialités.

Les autres formes de remboursement ne figurent pas actuellement dans la BDNM et sont, par conséquent, exclues des chiffres présentés dans le présent rapport.

**Tableau 2. Modalité de paiement : Total des médecins et pourcentage par modalité de paiement<sup>1</sup>**

Prov.	Année	Total des médecins	Pourcentage par modalité de paiement			
			RAA seulement	Salaire seulement	Vacation seulement	Combinaison <sup>2</sup>
T.-N.	1998-1999	929	71	29	S.O.	S.O.
	1999-2000	948	70	30	"	"
Î.-P.-É.	1998-1999	197	55	4	1	40
	1999-2000	197	62	4	4	30
N.-É. <sup>3</sup>	1998-1999	1 795	63,1	2,9	S.O.	29,5
	1999-2000	1 838	52,8	1,4	0,1	45,7
N.-B.	1998-1999	1 328	58,3	3,2	1,0	37,4
	1999-2000	1 350	51,2	4,5	1,0	43,3
Qc <sup>4</sup>	1998-1999	14 293	87	3	9	1
	1999-2000	14 530	83	7	7	3
Ont. <sup>5</sup>	1998-1999	20 734	93	S.O.	S.O.	7
	1999-2000	20 868	93	"	"	7
Man.	1998-1999	2 100	40	16 salaire-vacation		45
	1999-2000	2 149	30,2	17,5 salaire-vacation		52,3
Sask.	1998-1999	1 490	81,3	S.O.	S.O.	18,7
	1999-2000	1 533	81,6	"	"	18,4
Alb. <sup>6</sup>	1998-1999	4 442	98	S.O.	1	1
	1999-2000	4 636	98	"	1	1
C.-B.	1998-1999	7 670	78,9	0,7	1,5	18,9
	1999-2000	7 742	78,7	0,6	1,4	19,2

**Remarques**

S.O. = sans objet.

1. Certains médecins ont recours principalement à une autre forme de rémunération, mais dans certains cas ils peuvent facturer à l'acte. En Ontario, en outre, les médecins rémunérés en vertu d'autres régimes peuvent facturer à l'acte lorsqu'ils soignent des patients d'autres provinces ou lorsque les services qu'ils dispensent débordent de l'entente portant sur une autre forme de paiement et que les services sont assurés. À l'Île-du-Prince-Édouard, les pédiatres salariés peuvent facturer à l'acte lorsqu'ils sont de garde ou si une famille fait une demande spéciale pour que le médecin puisse voir l'enfant.
2. Les médecins recevant une combinaison de paiements englobent les médecins qui sont rémunérés à l'acte, reçoivent un salaire et une vacation ou une combinaison de ces paiements. On peut également compter d'autres modalités de paiement, dont la capitation.
3. Pour 1998-1999, les chiffres de la Nouvelle-Écosse tiennent compte de 35 médecins recevant des paiements pour services de radiologie/médecine interne/pathologie seulement et 47 médecins recevant des paiements pour services psychiatriques seulement. Pour 1999-2000, les chiffres de la Nouvelle-Écosse tiennent compte de 38 médecins recevant des paiements pour services de radiologie/médecine interne/pathologie seulement et 62 médecins recevant des paiements pour services psychiatriques seulement.
4. La répartition des modalités de paiement pour le Québec s'appuie sur la répartition des paiements.
5. Les chiffres pour l'Ontario correspondent au nombre de médecins admissibles à facturer selon la formule de rémunération à l'acte. Ces chiffres varient de ceux figurant dans la présente publication, qui indiquent les médecins ayant reçu des paiements au cours de chaque exercice. Veuillez communiquer avec le conseiller, BDNM, pour obtenir d'autres renseignements.
6. Les chiffres présentés sont des estimations.

## Données démographiques

Toutes les données démographiques utilisées dans la présente publication sont dépouillées par la Division de la démographie de Statistique Canada. Ce Ministère prépare sur demande spéciale des estimations sur la « population assurée » qui serviront à la BDNM. Cette population correspond au nombre de personnes ayant reçu des services médicaux payés par les régimes d'assurance-maladie provinciaux. La « population assurée » équivaut à la population totale, moins les membres des Forces armées canadiennes, de la Gendarmerie royale du Canada et les détenus des pénitenciers fédéraux. Les services médicaux de ces groupes de personnes sont couverts par un régime d'assurance-maladie fédéral. Les estimations sont établies pour le 1<sup>er</sup> octobre d'une année donnée et sont révisées de façon annuelle. Veuillez consulter l'annexe A pour obtenir les données démographiques nettes.

**Avis aux lecteurs :** Les lecteurs qui désirent obtenir plus de renseignements sur les données obtenues grâce à la collaboration de Statistique Canada peuvent se procurer des exemplaires de publications s'y rattachant par la poste en s'adressant à : Vente de publications, Statistique Canada (Ottawa) Ontario, K1A 0K9, ou en appelant au : 1-613-951-7277 ou au numéro sans frais 1-800-267-6677. Ils peuvent également acheminer leur commande par télécopieur au 1-613-951-1584.

## Qualité des données

### Mesures systématiques de correction d'erreurs et de validation

Les fichiers de la BDNM proviennent des systèmes administratifs provinciaux et les vérifications des données sont effectuées par les provinces avant le traitement des fichiers de la BDNM. L'ICIS ne disposant d'aucune méthode de contrôle sur la vérification effectuée par les provinces, tous les fichiers de données qu'il reçoit font l'objet de mesures systématiques de correction d'erreurs et de validation de la BDNM. L'étendue de ces mesures est limitée, car on ne peut confirmer les données auprès de la source. Parmi les mesures systématiques de correction d'erreurs et de validation utilisées, mentionnons un examen du nombre total de dossiers, du nombre de services et du montant en dollars de chaque fichier, la vérification de chaque valeur dans les champs par rapport aux valeurs acceptables, la vérification des codes de tarif invalides, la vérification des numéros d'identification uniques du médecin (NIUM) dont la disposition n'est pas logique et un examen logique des données traitées. Les fichiers non conformes aux mesures systématiques de correction d'erreurs et de validation sont retournés aux provinces afin qu'ils soient corrigés et présentés à nouveau.

### Autres vérifications de la qualité des données

Le nombre de services, les montants en dollars ainsi que d'autres indicateurs économiques sont validés par rapport aux données des années antérieures et aux rapports annuels provinciaux.

On a donné l'occasion à chaque province de revoir ses propres données pour en déterminer la validité et la cohérence. Avant sa diffusion, la présente publication a été revue par les agents d'autorisation des régimes provinciaux d'assurance-maladie. Pour obtenir une liste complète des agents d'autorisation provinciaux, veuillez consulter l'annexe B.

## Définition des données

### Équivalent à temps plein (ÉTP)

Une mesure utilisée pour estimer si un médecin travaille à temps plein par opposition à temps partiel.

### Province d'exercice

La province d'exercice correspond à la province où le médecin est inscrit et reçoit des paiements du régime provincial d'assurance-maladie. Des médecins peuvent exercer dans plus d'une province au cours d'un exercice donné. En outre, un médecin peut déménager d'une province à l'autre au cours d'un exercice ou dispenser des services dans deux provinces de façon régulière (p. ex. un médecin offrant des services dans des régions frontalières, comme à Ottawa Hull). Cette situation peut occasionner un compte double des médecins, en particulier à l'échelle nationale.

### Spécialité

Les spécialités dans la BDNM sont désignées par les régimes provinciaux d'assurance-maladie et groupées en un équivalent national figurant dans la BDNM. Parmi les deux spécialités, soit la spécialité reconnue la plus récente et la spécialité établie par le régime de rémunération, on utilise la dernière aux fins de préparation du présent rapport.

Dans trois provinces, la Nouvelle-Écosse, le Québec et la Colombie-Britannique, les données sur les spécialistes en santé publique sont comprises dans les chiffres sur les médecins de famille. Pour toutes les provinces, les spécialistes non diplômés, la médecine communautaire et la pratique générale sont également regroupés avec la médecine familiale, sauf en Ontario où la médecine communautaire, la santé publique, la médecine du travail et la pédocardiologie sont considérées comme faisant partie de la médecine interne. Celle-ci englobe des sous-spécialités, dont la cardiologie, la gastro-entérologie, l'hématologie, la rhumatologie, la génétique et l'oncologie médicale. La neurologie tient compte des spécialistes en EEG et la psychiatrie comprend les spécialistes en électromyographie. Les spécialistes dotés de la double spécialité « ophtalmologie/oto-rhino-laryngologie » sont regroupés avec les ophtalmologues.

Pour obtenir une liste complète des désignations des spécialités et leur regroupement, veuillez consulter l'annexe C.

### Numéro d'identification unique du médecin (NIUM)

Identificateur unique créé par la province à l'aide des composantes portant sur le prénom et le nom de famille du médecin (brouillées au moyen d'un algorithme), sa date de naissance, le sexe et le lieu d'obtention du diplôme.

## Calculs

### Chiffres

Tous les chiffres s'appuient sur le nombre de médecins recevant des paiements de chaque régime provincial suivant la formule de rémunération à l'acte. Le total pour le Canada correspond au nombre total des provinces. Les médecins inscrits simultanément dans plus d'une province figureront à titre de médecins séparés dans chaque province et seront comptés en double à l'échelle nationale.

### Mesure de l'ÉTP

1. Choisir une année de référence à des fins d'évaluation. L'année de référence retenue correspond à 1995-1996.
2. Créer une base de données nationale sur l'ÉTP en fonction de l'année de référence.
  - Choisir dans la BDNM tous les enregistrements ayant trait à des médecins qui ont reçu au moins un versement d'honoraires au cours de chacun des trimestres de l'année de référence pour les services rendus dans leur province de résidence à des patients habitant dans cette province.
  - Créer pour chaque province et chaque catégorie de médecins spécialistes un fichier qui comprend le total des montants facturés par chaque médecin au cours de l'exercice retenu.
  - Éliminer les disparités interprovinciales des paiements attribuables à des grilles d'honoraires différentes. Pour ce faire, appliquer au revenu brut de chaque médecin l'indice pertinent tiré de la Comparaison des tarifs d'honoraires (CTH).

**Remarque :** On n'établit pas de statistiques sur l'ÉTP relativement aux médecins appartenant aux spécialités de la radiologie ou de la médecine de laboratoire. Les médecins rémunérés dans plus d'une spécialité au cours d'une année sont intégrés dans celle dont ils percevaient la plupart de leurs honoraires.

3. Calculer les montants repères inférieurs et supérieurs de l'année de référence.
  - Dans chaque spécialité, établir le classement des montants de paiement et répartir les médecins en fonction des niveaux de paiement.
  - Établir le montant figurant au 40<sup>e</sup> percentile comme étant le montant repère national inférieur et celui qui figure au 60<sup>e</sup> percentile comme étant le montant repère national supérieur.
  - Pour calculer les montants repères inférieurs et supérieurs de la province, redresser les montants repères nationaux à l'aide de l'indice tiré de la CTH.
4. Calculer les montants repères au moyen d'autres années que l'année de référence.
  - Accroître (ou réduire les années antérieures par rapport à l'année de référence) les montants repères provinciaux pour chaque spécialité en fonction des pourcentages précis d'augmentation annuelle des honoraires applicables dans chaque cas.

5. Créer une base de données des ÉTP à des fins d'évaluation.
  - Choisir, à partir de la BDNM, tous les enregistrements visant les médecins qui ont reçu au moins un versement d'honoraires au cours d'un exercice pour des services fournis dans leur province de résidence à des patients de cette province.
  - Créer pour chaque province et chaque spécialité de médecins un fichier qui englobe le montant global facturé par chaque médecin au cours de l'exercice.
  
6. Calculer les statistiques relatives aux ÉTP.
  - Compter une ÉTP pour les paiements d'un médecin s'établissant entre les montants repères.
  - Compter le nombre de médecins recevant des paiements inférieurs au montant repère comme une fraction d'ÉTP correspondant au rapport entre le montant des paiements et le montant repère inférieur.
  - Compter le nombre de médecins dont les paiements sont supérieurs au montant repère en faisant appel à un lien log-linéaire, c'est-à-dire calculer une ÉTP plus le logarithme correspondant au rapport entre le montant des paiements et le montant repère supérieur.

## Limites des données

### Attribution des spécialités

On demande aux provinces de présenter de l'information sur deux catégories de spécialités dans les fichiers de la BDNM, soit la spécialité reconnue la plus récente ainsi que la spécialité du régime de rémunération. On entend par « spécialité reconnue la plus récente » la spécialité la plus récente acquise du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec. La spécialité figurant au régime de rémunération peut être différente ou non de la spécialité reconnue la plus récente et devrait correspondre au domaine de spécialité dans lequel le médecin dispense la plupart de ses services. La spécialité figurant au régime de rémunération n'est pas offerte par toutes les provinces.

Dans le présent rapport, on utilise la spécialité figurant au régime de rémunération. Les provinces peuvent présenter des renseignements sur la spécialité reconnue la plus récente en l'absence d'information sur la spécialité figurant au régime de rémunération. La spécialité reconnue la plus récente peut coïncider ou non avec le genre de pratique exercée dans les faits par un médecin.

De plus, on attribue à un médecin ayant exercé plus d'une spécialité au cours d'un exercice la spécialité qui lui a permis d'obtenir la plupart de ses revenus.

Les statistiques de l'ICIS sur les médecins équivalents à temps plein peuvent différer des statistiques provinciales en raison des différences dans la façon de regrouper les spécialités. En outre, l'ICIS regroupe la neuropsychiatrie avec la psychiatrie tandis qu'au Québec, on la rattache à la neurologie. L'ICIS englobe l'électromyographie avec la



psychiatrie, ce qui n'est pas le cas au Québec. Chacune des sous-spécialités regroupées sous la spécialité de la médecine interne à l'ICIS est consignée séparément dans les rapports au Québec. Veuillez consulter l'annexe C pour obtenir les regroupements de spécialités à l'ICIS.

### **Médecins en radiologie et pathologie (laboratoire)**

À l'exception de l'Ontario, les paiements versés aux radiologistes, aux pathologistes ainsi qu'aux directeurs de laboratoire sont exclus. Les résultats en Ontario comprennent les paiements versés aux directeurs des laboratoires. On a tenu compte des paiements effectués dans le cas de services de radiologie et de laboratoire dispensés par un médecin qui n'est pas un radiologiste, un pathologiste ni un directeur de laboratoire. Les paiements à l'acte versés aux radiologistes ou aux pathologistes dans le cadre du régime d'assurance-maladie sont nuls ou minimes dans les quatre provinces atlantiques, relativement faibles au Québec, mais importants dans les autres provinces. Par l'omission de ces paiements dans toutes les provinces, on améliore la qualité de comparaison entre les provinces. Veuillez consulter l'annexe D pour obtenir de l'information sur la nature des paiements à l'acte dans le cas des services de radiologie et de laboratoire qui sont compris dans les fichiers de données de la BDNM, mais exclus du présent rapport.

## **Respect de la vie privée et confidentialité**

L'ICIS a recours à trois mesures de protection afin de protéger le respect de la vie privée et la confidentialité des données sur les médecins.

### **Numéro d'identification unique du médecin (NIUM)**

Le nom des médecins n'est pas utilisé dans les fichiers provinciaux. La province élabore plutôt un numéro d'identification unique du médecin (NIUM) par l'utilisation des premières lettres du nom du médecin, sa date de naissance, le sexe et le lieu d'obtention du diplôme. La partie nominale du NIUM est brouillée à l'aide d'un algorithme connu uniquement des provinces. Le NIUM permet de veiller au respect de la vie privée et à la protection de la confidentialité du médecin et d'en assurer le suivi professionnel au Canada.

### **Politique sur l'accès et la diffusion des données de la BDNM**

La diffusion des données de la BDNM est régie par la Politique sur l'accès et la diffusion des données de la BDNM établie par les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé et gérée par l'ICIS. Selon le type de client, le niveau des données agrégées, la province et l'indicateur d'intérêt, il se peut que l'ICIS ne soit pas en mesure de diffuser les données à la clientèle sans l'autorisation préalable de la province ou du territoire. Cette politique a été élaborée pour veiller au respect de la vie privée et à la confidentialité des médecins.

## **Politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée et la confidentialité**

La diffusion des données de la BDNM, qu'il s'agisse d'un produit courant ou d'une demande spéciale, est régie par la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée et la confidentialité. L'ICIS s'engage « en tout temps à respecter la vie privée ainsi qu'à protéger le caractère confidentiel des renseignements personnels et la sécurité des systèmes ». Huit principes (responsabilité, restriction sur la collecte des données, restriction sur l'utilisation des données, restriction sur la divulgation des données, consentement, intégrité, sécurité et transparence) régissent la politique et s'appliquent conjointement avec des politiques plus approfondies sur l'intégrité des données et la sécurité des systèmes, le couplage des données, la confidentialité de l'information relative aux établissements, la divulgation des microdonnées, les sondages et la protection de la vie privée. Pour obtenir une description complète de la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée et la confidentialité, veuillez communiquer avec le conseiller, BDNM, ICIS.

## **Produits et services**

Trois types de produits proviennent de la BDNM : les demandes ponctuelles, les publications et les projets spéciaux. Les demandes ponctuelles représentent en général les petites consultations qui ne nécessitent pas d'importantes ressources en matière de programmation. Parmi les demandes ponctuelles les plus courantes, le compte de services et les sommes en dollars par code de tarif particulier ou par intervention. La plupart des demandes ponctuelles peuvent être traitées au moyen des rapports standards préparés annuellement. Voici les publications qui existent actuellement :

- Rapport sur les paiements moyens par médecin, 1989-1990 à 1993-1994;
- Rapport sur les paiements moyens par médecin, 1993-1994 à 1995-1996;
- Rapport sur les paiements moyens par médecin, 1996-1997 à 1998-1999;
- Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1989-1990 à 1993-1994;
- Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1993-1994 à 1995-1996;
- Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1996-1997 à 1998-1999;
- Rapport sur les catégories du système de groupement national, Canada, 1989-1990 à 1993-1994;
- National Grouping System Report, Canada, 1994/95 and 1995/96;
- National Grouping System Report, Canada, 1996/97 to 1998/99;
- Physician Services Benefit Rates, Canada, 1993/94;
- Physician Services Benefit Rates, Canada, 1995/96;
- Reciprocal Billing Report, Canada, 1993/94;
- Rapport sur la facturation réciproque, Canada, 1995-1996;
- Reciprocal Billing Report, Canada, 1998/99;

Les projets spéciaux nécessitent une planification et l'affectation de ressources supplémentaires. Pour connaître les coûts afférents à ces produits et services, veuillez communiquer avec les Ressources humaines de la santé à l'ICIS.



## **Tableaux de données**





**Tableau 1-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le type d'exercice**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
<b>1998-1999</b>											
Médecine familiale	365,71	105,84	636,35	518,22	5 333,22	9 902,15	707,52	808,69	2 296,92	3 480,07	24 154,69
Spécialistes médicaux	186,65	29,01	276,90	220,30	3 768,61	5 972,20	411,30	260,32	1 035,97	1 439,33	13 600,59
Spécialistes chirurgicaux	106,45	27,37	212,75	175,68	1 742,39	2 816,27	224,30	201,47	511,19	769,11	6 786,98
Total des spécialistes	293,10	56,38	489,65	395,98	5 511,00	8 788,47	635,60	461,79	1 547,16	2 208,44	20 387,57
<b>Total des médecins</b>	<b>658,81</b>	<b>162,22</b>	<b>1 126,00</b>	<b>914,20</b>	<b>10 844,22</b>	<b>18 690,62</b>	<b>1 343,12</b>	<b>1 270,48</b>	<b>3 844,08</b>	<b>5 688,51</b>	<b>44 542,26</b>
<b>1999-2000</b>											
Médecine familiale	423,58	104,71	619,26	501,39	5 502,82	10 816,50	748,11	810,46	2 363,04	3 524,78	25 414,65
Spécialistes médicaux	163,24	29,93	225,42	226,83	3 792,59	5 700,26	427,10	261,70	1 081,83	1 501,21	13 410,11
Spécialistes chirurgicaux	96,02	28,36	211,01	181,55	1 781,25	2 574,69	220,95	204,18	525,12	800,34	6 623,47
Total des spécialistes	259,26	58,29	436,43	408,38	5 573,84	8 274,95	648,05	465,88	1 606,95	2 301,55	20 033,58
<b>Total des médecins</b>	<b>682,84</b>	<b>163,00</b>	<b>1 055,69</b>	<b>909,77</b>	<b>11 076,66</b>	<b>19 091,45</b>	<b>1 396,16</b>	<b>1 276,34</b>	<b>3 969,99</b>	<b>5 826,33</b>	<b>45 448,23</b>

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 1-2 : Variation en pourcentage des médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le type d'exercice**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
<b>1998-1999 et 1999-2000</b>											
Médecine familiale	15,82	-1,07	-2,69	-3,25	3,18	9,23	5,74	0,22	2,88	1,28	5,22
Spécialistes médicaux	-12,54	3,17	-18,59	2,96	0,64	-4,55	3,84	0,53	4,43	4,30	-1,40
Spécialistes chirurgicaux	-9,80	3,62	-0,82	3,34	2,23	-8,58	-1,49	1,35	2,73	4,06	-2,41
Total des spécialistes	-11,55	3,39	-10,87	3,13	1,14	-5,84	1,96	0,89	3,86	4,22	-1,74
<b>Total des médecins</b>	<b>3,65</b>	<b>0,48</b>	<b>-6,24</b>	<b>-0,48</b>	<b>2,14</b>	<b>2,14</b>	<b>3,95</b>	<b>0,46</b>	<b>3,28</b>	<b>2,42</b>	<b>2,03</b>

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

^ Préliminaire. L'Ontario soumettra une autre fois ses données de 1999 pour exclure les directeurs de laboratoires médicaux. On prévoit un impact minime.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

#### Remarques

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Veillez consulter les tableaux 4-1 à 5-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

**Tableau 2-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par spécialité, Canada et les provinces, 1998-1999**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
<b>Médecine familiale</b>	<b>365,71</b>	<b>105,84</b>	<b>636,35</b>	<b>518,22</b>	<b>5 333,22</b>	<b>9 902,15</b>	<b>707,52</b>	<b>808,69</b>	<b>2 296,92</b>	<b>3 480,07</b>	<b>24 154,69</b>
<b>Spécialistes médicaux</b>	<b>186,65</b>	<b>29,01</b>	<b>276,90</b>	<b>220,30</b>	<b>3 768,61</b>	<b>5 972,20</b>	<b>411,30</b>	<b>260,32</b>	<b>1 035,97</b>	<b>1 439,33</b>	<b>13 600,59</b>
Médecine interne	75,86	14,09	112,60	88,54	1 467,10	2 302,78	147,61	107,13	361,16	466,37	5 143,24
Neurologie	6,56	0,36	9,48	15,17	194,83	193,65	15,92	14,29	38,70	65,04	554,00
Psychiatrie	37,05	4,78	50,06	31,01	839,66	1 615,67	100,36	39,08	251,00	364,02	3 332,69
Pédiatrie	28,27	3,08	20,20	25,47	507,37	761,33	77,35	33,40	162,05	148,26	1 766,78
Dermatologie	5,03	0,77	7,30	5,87	167,99	173,23	7,26	3,70	37,16	42,82	451,13
Physiatrie	0,06	0,17	7,00	3,88	87,48	127,24	9,96	2,99	12,75	19,20	270,73
Anesthésie	33,82	5,76	70,26	50,36	504,18	798,30	52,84	59,73	173,15	333,62	2 082,02
<b>Spécialistes chirurgicaux</b>	<b>106,45</b>	<b>27,37</b>	<b>212,75</b>	<b>175,68</b>	<b>1 742,39</b>	<b>2 816,27</b>	<b>224,30</b>	<b>201,47</b>	<b>511,19</b>	<b>769,11</b>	<b>6 786,98</b>
Chirurgie générale	27,95	11,74	51,41	34,01	418,20	725,98	55,39	53,19	116,70	166,49	1 661,06
Chirurgie thoracique/cardiovasc.	4,60	s.o.	15,06	10,20	66,86	24,09	11,53	9,43	18,22	24,82	184,81
Urologie	7,76	0,90	18,94	17,69	118,74	204,99	14,91	15,12	31,21	66,90	497,16
Chirurgie orthopédique	14,11	3,80	22,75	23,97	263,97	350,90	30,76	24,67	73,57	118,93	927,43
Chirurgie plastique	2,44	s.o.	9,14	13,13	89,18	141,45	14,03	13,93	33,00	48,40	364,70
Neurochirurgie	4,28	s.o.	0,60	3,46	51,87	64,18	6,64	4,10	17,55	27,10	179,78
Ophthalmologie	11,54	3,59	44,42	29,53	254,61	434,08	26,47	33,60	85,75	148,79	1 072,38
Oto-rhino-laryngologie	12,17	2,00	14,19	14,85	155,71	214,77	12,72	12,84	30,96	54,05	524,26
Obstétrique/gynécologie	21,60	5,34	36,24	28,84	323,25	655,83	51,85	34,59	104,23	113,63	1 375,40
<b>Total des spécialistes</b>	<b>293,10</b>	<b>56,38</b>	<b>489,65</b>	<b>395,98</b>	<b>5 511,00</b>	<b>8 788,47</b>	<b>635,60</b>	<b>461,79</b>	<b>1 547,16</b>	<b>2 208,44</b>	<b>20 387,57</b>
<b>Total des médecins</b>	<b>658,81</b>	<b>162,22</b>	<b>1 126,00</b>	<b>914,20</b>	<b>10 844,22</b>	<b>18 690,62</b>	<b>1 343,12</b>	<b>1 270,48</b>	<b>3 844,08</b>	<b>5 688,51</b>	<b>44 542,26</b>

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, les données du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte pour cette catégorie dans cette province.

#### Remarques

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Les chiffres du Québec et du Nouveau-Brunswick sont basés seulement sur les paiements directs aux médecins.

Veillez consulter les tableaux 4-1 à 4-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.



**Tableau 2-2 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par spécialité, Canada et les provinces, 1999-2000**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
<b>Médecine familiale</b>	<b>423,58</b>	<b>104,71</b>	<b>619,26</b>	<b>501,39</b>	<b>5 502,82</b>	<b>10 816,50</b>	<b>748,11</b>	<b>810,46</b>	<b>2 363,04</b>	<b>3 524,78</b>	<b>25 414,65</b>
<b>Spécialistes médicaux</b>	<b>163,24</b>	<b>29,93</b>	<b>225,42</b>	<b>226,83</b>	<b>3 792,59</b>	<b>5 700,26</b>	<b>427,10</b>	<b>261,70</b>	<b>1 081,83</b>	<b>1 501,21</b>	<b>13 410,11</b>
Médecine interne	75,33	13,18	66,75	93,78	1 511,69	2 215,75	144,75	107,23	380,46	477,84	5 086,76
Neurologie	6,42	0,37	6,12	15,01	196,06	182,84	14,69	15,75	41,70	68,62	547,58
Psychiatrie	26,88	5,16	50,35	28,48	828,54	1 530,99	96,96	39,42	268,39	375,62	3 250,79
Pédiatrie	22,58	3,72	20,81	25,62	489,68	727,60	76,16	32,93	163,61	151,00	1 713,71
Dermatologie	4,00	0,67	7,23	5,98	170,50	159,19	7,42	3,69	36,29	47,41	442,38
Physiatrie	0,01	0,17	4,62	4,11	87,97	122,87	9,09	3,51	12,74	21,42	266,51
Anesthésie	28,02	6,66	69,54	53,85	508,15	761,02	78,03	59,17	178,64	359,30	2 102,38
<b>Spécialistes chirurgicaux</b>	<b>96,02</b>	<b>28,36</b>	<b>211,01</b>	<b>181,55</b>	<b>1 781,25</b>	<b>2 574,69</b>	<b>220,95</b>	<b>204,18</b>	<b>525,12</b>	<b>800,34</b>	<b>6 623,47</b>
Chirurgie générale	27,64	11,85	51,66	35,68	426,89	680,22	51,61	53,28	119,42	177,93	1 636,18
Chirurgie thoracique/cardiovasc.	3,71	s.o.	14,39	10,09	68,66	23,00	14,03	10,47	19,43	24,82	188,60
Urologie	7,92	1,72	18,62	17,03	124,16	191,48	14,35	15,30	32,18	66,75	489,51
Chirurgie orthopédique	11,50	3,73	22,76	27,34	270,76	317,30	31,06	25,77	75,37	119,92	905,51
Chirurgie plastique	1,58	s.o.	10,26	12,37	90,77	124,87	14,10	14,48	32,40	49,46	350,29
Neurochirurgie	4,34	s.o.	0,13	3,64	48,05	59,53	5,75	3,93	18,40	28,37	172,14
Ophthalmologie	10,65	3,61	46,75	28,32	265,00	373,11	25,93	32,99	87,01	156,21	1 029,58
Oto-rhino-laryngologie	9,66	1,72	11,18	14,38	158,88	196,38	12,96	12,73	33,02	57,62	508,53
Obstétrique/gynécologie	19,02	5,73	35,26	32,70	328,08	608,80	51,16	35,23	107,89	119,26	1 343,13
<b>Total des spécialistes</b>	<b>259,26</b>	<b>58,29</b>	<b>436,43</b>	<b>408,38</b>	<b>5 573,84</b>	<b>8 274,95</b>	<b>648,05</b>	<b>465,88</b>	<b>1 606,95</b>	<b>2 301,55</b>	<b>20 033,58</b>
<b>Total des médecins</b>	<b>682,84</b>	<b>163,00</b>	<b>1 055,69</b>	<b>909,77</b>	<b>11 076,66</b>	<b>19 091,45</b>	<b>1 396,16</b>	<b>1 276,34</b>	<b>3 969,99</b>	<b>5 826,33</b>	<b>45 448,23</b>

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

^ Préliminaire. Ontario soumettra une autre fois ses données de 1999 pour exclure les directeurs de laboratoires médicaux. On prévoit un impact minime.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte pour cette catégorie dans cette province.

#### Remarques

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Les chiffres du Québec et du Nouveau-Brunswick sont basés seulement sur les paiements directs aux médecins.

Veuillez consulter les tableaux 5-1 à 5-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

**Tableau 3-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le sexe**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
<b>1998-1999</b>											
Hommes	518,76	143,75	847,49	731,24	7 984,05	14 788,75	1 074,18	1 042,67	2 971,69	4 532,54	34 635,12
Femmes	140,05	18,47	278,51	182,96	2 860,17	3 901,87	268,94	227,81	872,39	1 155,93	9 907,10
Inconnu	s.o.	s.o.	s.o.	0,00	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,04	0,04
<b>Total</b>	<b>658,81</b>	<b>162,22</b>	<b>1 126,00</b>	<b>914,20</b>	<b>10 844,22</b>	<b>18 690,62</b>	<b>1 343,12</b>	<b>1 270,48</b>	<b>3 844,08</b>	<b>5 688,51</b>	<b>44 542,26</b>
<b>1999-2000</b>											
Hommes	538,86	143,74	788,46	718,55	8 065,51	15 016,75	1 107,97	1 039,03	3 054,71	4 636,38	35 109,96
Femmes	143,98	19,26	267,23	191,22	3 011,15	4 074,70	288,19	237,31	915,28	1 189,36	10 337,68
Inconnu	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,59	0,59
<b>Total</b>	<b>682,84</b>	<b>163,00</b>	<b>1 055,69</b>	<b>909,77</b>	<b>11 076,66</b>	<b>19 091,45</b>	<b>1 396,16</b>	<b>1 276,34</b>	<b>3 969,99</b>	<b>5 826,33</b>	<b>45 448,23</b>

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 3-2 : Nombre de médecins rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le sexe**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
<b>1998-1999</b>											
Hommes	666	167	1 118	806	8 342	14 841	1 326	1 049	3 132	5 315	36 762
Femmes	212	29	449	253	3 754	4 968	414	317	1 183	1 800	13 379
Inconnu	s.o.	s.o.	s.o.	1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	1	2
<b>Total</b>	<b>878</b>	<b>196</b>	<b>1 567</b>	<b>1 060</b>	<b>12 096</b>	<b>19 809</b>	<b>1 740</b>	<b>1 366</b>	<b>4 315</b>	<b>7 116</b>	<b>50 143</b>
<b>1999-2000</b>											
Hommes	643	181	1 022	830	8 379	14 803	1 318	1 057	3 208	5 320	36 761
Femmes	201	40	434	284	3 979	5 136	444	341	1 244	1 849	13 952
Inconnu	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	2	2
<b>Total</b>	<b>844</b>	<b>221</b>	<b>1 456</b>	<b>1 114</b>	<b>12 358</b>	<b>19 939</b>	<b>1 762</b>	<b>1 398</b>	<b>4 452</b>	<b>7 171</b>	<b>50 715</b>

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

^ Préliminaire. L'Ontario soumettra une autre fois ses données de 1999 pour exclure les directeurs de laboratoires médicaux. On prévoit un impact minime.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte pour cette catégorie dans cette province.

#### Remarques

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 5-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

**Tableau 3-3 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le groupe d'âge**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
<b>1998-1999</b>											
20 à 29	2,77	1,36	5,04	12,25	184,15	128,73	15,55	14,14	49,62	28,65	442,26
30 à 39	148,01	28,54	239,03	230,51	2 799,63	4 060,36	291,65	295,78	873,02	1 311,26	10 277,79
40 à 49	239,80	63,24	423,85	312,55	3 924,04	6 425,21	480,54	366,01	1 572,18	2 082,54	15 889,96
50 à 59	189,90	37,68	300,59	246,47	2 674,95	4 826,48	322,41	350,52	911,45	1 588,82	11 449,27
60 à 69	62,10	28,71	131,81	93,19	1 090,28	2 522,11	185,49	191,96	375,23	571,34	5 252,22
70 à 79	16,20	1,97	22,41	15,24	153,63	660,22	45,26	48,83	54,68	101,11	1 119,55
80 ans et plus	s.o.	0,72	0,19	2,55	17,54	55,27	2,22	3,24	5,18	4,54	91,45
Inconnu	0,03	s.o.	3,08	1,44	s.o.	12,24	s.o.	s.o.	2,72	0,25	19,76
<b>Total</b>	<b>658,81</b>	<b>162,22</b>	<b>1 126,00</b>	<b>914,20</b>	<b>10 844,22</b>	<b>18 690,62</b>	<b>1 343,12</b>	<b>1 270,48</b>	<b>3 844,08</b>	<b>5 688,51</b>	<b>44 542,26</b>
<b>1999-2000</b>											
20 à 29	9,18	1,07	5,96	13,58	178,87	103,94	14,58	18,76	39,79	27,11	412,84
30 à 39	140,76	30,58	210,97	224,72	2 780,87	4 103,88	282,55	296,10	914,03	1 241,31	10 225,77
40 à 49	245,23	58,04	393,50	311,18	3 983,43	6 484,97	514,82	368,99	1 587,82	2 134,08	16 082,06
50 à 59	202,17	43,85	289,13	238,33	2 791,60	5 065,88	345,76	334,86	982,27	1 698,33	11 992,18
60 à 69	67,68	24,24	127,65	103,58	1 149,93	2 559,23	185,13	196,97	377,07	607,22	5 398,70
70 à 79	17,55	4,59	23,62	15,86	169,74	699,58	51,39	58,22	61,35	112,08	1 213,98
80 ans et plus	0,25	0,34	1,64	2,52	22,22	63,62	1,93	2,44	5,17	6,20	106,33
Inconnu	0,02	0,29	3,22	s.o.	s.o.	10,35	s.o.	s.o.	2,49	s.o.	16,37
<b>Total</b>	<b>682,84</b>	<b>163,00</b>	<b>1 055,69</b>	<b>909,77</b>	<b>11 076,66</b>	<b>19 091,45</b>	<b>1 396,16</b>	<b>1 276,34</b>	<b>3 969,99</b>	<b>5 826,33</b>	<b>45 448,23</b>

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

^ Préliminaire. L'Ontario soumettra une autre fois ses données de 1999 pour exclure les directeurs de laboratoires médicaux. On prévoit un impact minime.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte pour cette catégorie dans cette province.

#### Remarques

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 5-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

**Tableau 3-4 : Nombre de médecins rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le groupe d'âge**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
<b>1998-1999</b>											
20 à 29	18	4	19	24	292	211	29	28	77	74	776
30 à 39	254	34	395	299	3 275	4 591	448	336	1 080	1 804	12 516
40 à 49	304	75	557	341	4 166	6 193	590	398	1 639	2 386	16 649
50 à 59	187	42	358	239	2 753	4 472	340	331	915	1 796	11 433
60 à 69	84	30	184	112	1 265	2 677	227	198	454	797	6 028
70 à 79	29	8	49	35	281	1 102	96	68	117	245	2 030
80 ans et plus	s.o.	3	2	7	64	157	10	7	27	13	290
Inconnu	2	s.o.	3	3	s.o.	406	s.o.	s.o.	6	1	421
<b>Total</b>	<b>878</b>	<b>196</b>	<b>1 567</b>	<b>1 060</b>	<b>12 096</b>	<b>19 809</b>	<b>1 740</b>	<b>1 366</b>	<b>4 315</b>	<b>7 116</b>	<b>50 143</b>
<b>1999-2000</b>											
20 à 29	26	3	23	27	288	181	26	31	63	69	737
30 à 39	233	42	343	316	3 259	4 543	422	356	1 132	1 712	12 358
40 à 49	283	77	514	352	4 224	6 267	613	404	1 665	2 428	16 827
50 à 59	187	50	342	244	2 884	4 693	369	328	985	1 877	11 959
60 à 69	82	32	174	128	1 333	2 715	219	197	447	825	6 152
70 à 79	31	11	53	38	304	1 163	106	74	131	248	2 159
80 ans et plus	1	2	4	9	66	172	7	8	25	12	306
Inconnu	1	4	3	s.o.	s.o.	205	s.o.	s.o.	4	s.o.	217
<b>Total</b>	<b>844</b>	<b>221</b>	<b>1 456</b>	<b>1 114</b>	<b>12 358</b>	<b>19 939</b>	<b>1 762</b>	<b>1 398</b>	<b>4 452</b>	<b>7 171</b>	<b>50 715</b>

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

^ Préliminaire. L'Ontario soumettra une autre fois ses données de 1999 pour exclure les directeurs de laboratoires médicaux. On prévoit un impact minime.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte pour cette catégorie dans cette province.

#### Remarques

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 5-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

**Tableau 3-5 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le lieu d'obtention du diplôme en médecine**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
<b>1998-1999</b>											
Canada	420,50	135,48	847,49	736,38	9 502,62	13 764,06	873,81	554,73	2 691,22	4 029,55	33 555,84
É.-U.	3,62	1,71	12,72	1,36	58,22	131,67	4,16	4,31	26,45	52,14	296,36
Autre	232,69	21,80	262,98	176,46	s.o.	4 754,59	465,15	711,44	1 094,49	1 501,65	9 221,25
Inconnu	2,00	3,23	2,81	s.o.	1 283,38	40,30	s.o.	s.o.	31,92	105,17	1 468,81
<b>Total</b>	<b>658,81</b>	<b>162,22</b>	<b>1 126,00</b>	<b>914,20</b>	<b>10 844,22</b>	<b>18 690,62</b>	<b>1 343,12</b>	<b>1 270,48</b>	<b>3 844,08</b>	<b>5 688,51</b>	<b>44 542,26</b>
<b>1999-2000</b>											
Canada	447,74	136,75	808,90	743,73	9 724,63	14 144,84	902,63	556,64	2 769,97	4 149,36	34 385,19
É.-U.	3,46	1,57	9,89	2,08	60,10	133,16	3,80	5,09	26,73	53,34	299,22
Autre	230,18	21,85	233,47	163,23	s.o.	4 733,61	489,73	714,61	1 141,14	1 514,67	9 242,49
Inconnu	1,46	2,83	3,43	0,73	1 291,93	79,84	s.o.	s.o.	32,15	108,96	1 521,33
<b>Total</b>	<b>682,84</b>	<b>163,00</b>	<b>1 055,69</b>	<b>909,77</b>	<b>11 076,66</b>	<b>19 091,45</b>	<b>1 396,16</b>	<b>1 276,34</b>	<b>3 969,99</b>	<b>5 826,33</b>	<b>45 448,23</b>

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 3-6 : Nombre de médecins rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le lieu d'obtention du diplôme en médecine**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
<b>1998-1999</b>											
Canada	498	159	1 176	860	10 638	14 996	1 173	654	3 055	5 121	38 330
É.-U.	4	3	21	3	70	157	8	7	32	79	384
Autre	358	32	365	197	s.o.	4 569	559	705	1 186	1 787	9 758
Inconnu	18	2	5	s.o.	1 388	87	s.o.	s.o.	42	129	1 671
<b>Total</b>	<b>878</b>	<b>196</b>	<b>1 567</b>	<b>1 060</b>	<b>12 096</b>	<b>19 809</b>	<b>1 740</b>	<b>1 366</b>	<b>4 315</b>	<b>7 116</b>	<b>50 143</b>
<b>1999-2000</b>											
Canada	499	180	1 103	910	10 898	15 132	1 192	672	3 167	5 195	38 948
É.-U.	3	2	17	4	73	157	8	6	32	80	382
Autre	321	33	330	196	s.o.	4 527	562	720	1 213	1 764	9 666
Inconnu	21	6	6	4	1 387	123	s.o.	s.o.	40	132	1 719
<b>Total</b>	<b>844</b>	<b>221</b>	<b>1 456</b>	<b>1 114</b>	<b>12 358</b>	<b>19 939</b>	<b>1 762</b>	<b>1 398</b>	<b>4 452</b>	<b>7 171</b>	<b>50 715</b>

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

^ Préliminaire. L'Ontario soumettra une autre fois ses données de 1999 pour exclure les directeurs de laboratoires médicaux. On prévoit un impact minime.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte pour cette catégorie dans cette province.

#### Remarques

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 5-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

**Tableau 4-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999**

**Médecine familiale**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	285	52	496	313	2 608	4 175	442	387	1 102	2 317	12 177
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	64,33	16,93	207,74	135,77	1 220,49	1 781,84	169,20	149,07	583,34	1 193,79	5 522,50
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	65	9	184	89	1 139	1 633	116	104	511	977	4 827
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	168	57	199	226	2 449	4 805	323	383	927	1 078	10 615
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	236,38	79,91	244,61	293,45	2 973,73	6 487,31	422,32	555,62	1 202,58	1 309,28	13 805,19
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	518	118	879	628	6 196	10 613	881	874	2 540	4 372	27 619
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	365,71	105,84	636,35	518,22	5 333,22	9 902,15	707,52	808,69	2 296,92	3 480,07	24 154,69

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 4-2 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999**

**Spécialistes médicaux**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	101	28	272	88	1 465	2 505	391	133	595	902	6 480
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	34,27	4,75	111,75	34,08	757,54	1 067,88	177,86	63,62	297,06	442,21	2 991,02
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	32	8	86	35	820	997	74	52	222	340	2 666
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	88	13	66	110	1 709	2 728	116	99	384	519	5 832
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	120,38	16,26	79,15	151,22	2 191,07	3 907,32	159,44	144,70	516,91	657,12	7 943,57
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	221	49	424	233	3 994	6 230	581	284	1 201	1 761	14 978
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	186,65	29,01	276,90	220,30	3 768,61	5 972,20	411,30	260,32	1 035,97	1 439,33	13 600,59

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

**Tableau 4-3 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997**

**Médecine interne**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	35	9	111	25	588	929	135	48	211	239	2 330
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	10,23	1,69	44,42	6,18	304,75	403,96	51,56	20,90	100,62	106,32	1 050,63
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	12	4	44	9	368	347	30	12	65	122	1 013
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	39	7	20	51	638	998	44	49	136	178	2 160
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	53,63	8,40	24,18	73,36	794,35	1 551,82	66,05	74,23	195,54	238,05	3 079,61
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	86	20	175	85	1 594	2 274	209	109	412	539	5 503
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	75,86	14,09	112,60	88,54	1 467,10	2 302,78	147,61	107,13	361,16	466,37	5 143,24

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 4-4 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997**

**Neurologie et EEG**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	4	3	11	1	74	91	8	2	30	36	260
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	0,84	0,36	5,00	0,33	39,67	40,82	3,49	0,36	14,63	15,48	120,98
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	2	0	1	0	29	30	3	3	14	19	101
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	3	0	3	10	92	78	7	7	7	24	231
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	3,72	0,00	3,48	14,84	126,16	122,83	9,43	10,93	10,07	30,56	332,02
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	9	3	15	11	195	199	18	12	51	79	592
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	6,56	0,36	9,48	15,17	194,83	193,65	15,92	14,29	38,70	65,04	554,00

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.  
s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

**Tableau 4-5 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999**

**Psychiatrie et neuropsychiatrie**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	9	6	59	20	381	695	75	15	88	296	1 644
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	3,54	1,28	19,49	5,61	196,15	324,30	38,05	4,99	47,55	159,54	800,50
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	1	2	14	5	189	306	24	11	45	90	687
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	22	1	13	15	340	730	30	14	120	93	1 378
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	32,51	1,50	16,57	20,40	454,51	985,37	38,31	23,09	158,45	114,48	1 845,19
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	32	9	86	40	910	1 731	129	40	253	479	3 709
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	37,05	4,78	50,06	31,01	839,66	1 615,67	100,36	39,08	251,00	364,02	3 332,69

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 4-6 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999**

**Pédiatrie**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	27	6	17	12	163	367	62	28	128	144	954
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	8,77	0,14	6,69	3,30	73,53	96,80	25,37	13,46	54,59	64,59	347,24
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	8	0	10	7	136	131	10	7	37	48	394
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	8	2	3	11	226	367	32	10	54	29	742
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	11,50	2,94	3,51	15,17	297,84	533,53	41,98	12,94	70,46	35,67	1 025,54
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	43	8	30	30	525	865	104	45	219	221	2 090
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	28,27	3,08	20,20	25,47	507,37	761,33	77,35	33,40	162,05	148,26	1 766,78

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus



**Tableau 4-7 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999**

**Dermatologie**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	2	1	10	6	66	84	10	5	15	44	243
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	0,96	0,77	6,09	4,87	41,55	39,01	5,22	1,64	8,34	24,40	132,85
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	2	0	0	1	35	27	1	1	4	11	82
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	2	0	1	0	79	85	1	1	18	6	193
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	2,07	0,00	1,21	0,00	91,44	107,22	1,04	1,06	24,82	7,42	236,28
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	6	1	11	7	180	196	12	7	37	61	518
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	5,03	0,77	7,30	5,87	167,99	173,23	7,26	3,70	37,16	42,82	451,13

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 4-8 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999**

**Physiatrie et réadaptation**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	1	1	8	2	16	41	7	5	19	31	131
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	0,06	0,17	4,00	0,16	6,42	14,54	3,33	1,99	8,75	11,20	50,62
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	0	0	3	0	8	24	4	1	4	8	52
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	0	0	0	3	45	60	2	0	0	0	110
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	0,00	0,00	0,00	3,72	73,06	88,70	2,63	0,00	0,00	0,00	168,11
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	1	1	11	5	69	125	13	6	23	39	293
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	0,06	0,17	7,00	3,88	87,48	127,24	9,96	2,99	12,75	19,20	270,73

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

**Tableau 4-9 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999**

**Anesthésie**

	T.-N.	I.-P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	23	2	56	22	177	298	94	30	104	112	918
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	9,87	0,34	26,06	13,63	95,47	148,45	50,84	20,28	62,58	60,68	488,20
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	7	2	14	13	55	132	2	17	53	42	337
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	14	3	26	20	289	410	0	18	49	189	1 018
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	16,95	3,42	30,20	23,73	353,71	517,85	0,00	22,45	57,57	230,94	1 256,82
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	44	7	96	55	521	840	96	65	206	343	2 273
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	33,82	5,76	70,26	50,36	504,18	798,30	52,84	59,73	173,15	333,62	2 082,02

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 4-10 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999**

**Spécialistes chirurgicaux**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	67	10	133	77	721	1 125	155	83	257	589	3 217
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	19,82	4,54	60,93	38,62	407,60	474,54	80,66	34,42	132,11	337,72	1 590,96
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	16	7	49	48	403	368	45	25	108	224	1 293
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	56	12	82	74	782	1 473	78	100	209	170	3 036
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	70,63	15,83	102,82	89,06	931,79	1 973,73	98,64	142,05	271,08	207,39	3 903,02
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	139	29	264	199	1 906	2 966	278	208	574	983	7 546
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	106,45	27,37	212,75	175,68	1 742,39	2 816,27	224,30	201,47	511,19	769,11	6 786,98

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

**Tableau 4-11 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999**

**Chirurgie générale**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	20	2	27	14	175	301	48	26	55	104	772
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	3,17	1,06	10,57	3,57	90,60	115,79	20,67	12,96	26,49	57,79	342,67
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	6	1	9	7	103	100	9	5	23	54	317
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	14	7	25	20	187	378	20	27	54	47	779
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	18,78	9,68	31,84	23,44	224,60	510,19	25,72	35,23	67,21	54,70	1 001,39
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	40	10	61	41	465	779	77	58	132	205	1 868
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	27,95	11,74	51,41	34,01	418,20	725,98	55,39	53,19	116,70	166,49	1 661,06

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 4-12 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999**

**Chirurgie thoracique/cardiovasculaire**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	5	0	5	9	19	17	9	0	5	24	93
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	2,00	0,00	3,41	6,15	11,69	8,09	4,12	0,00	2,06	13,48	51,00
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	0	0	2	2	7	4	5	0	1	9	30
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	2	0	8	2	38	9	2	6	12	2	81
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	2,60	0,00	9,65	2,05	48,17	12,00	2,41	9,43	15,16	2,34	103,81
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	7	0	15	13	64	30	16	6	18	35	204
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	4,60	0,00	15,06	10,20	66,86	24,09	11,53	9,43	18,22	24,82	184,81

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Pour la chirurgie thoracique/cardiovasculaire pour l'Île-du-Prince-Édouard on utilise les montants repères de la chirurgie générale car aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province au cours de l'année de référence.

**Tableau 4-13 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999**

**Urologie**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	1	1	12	11	48	78	14	4	11	36	216
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	0,83	0,90	8,64	8,20	28,96	33,21	9,43	1,89	7,90	23,23	123,19
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	0	0	5	6	32	28	3	8	14	18	114
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	6	0	4	3	51	113	2	4	8	20	211
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	6,93	0,00	5,30	3,49	57,78	143,78	2,48	5,23	9,31	25,67	259,97
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	7	1	21	20	131	219	19	16	33	74	541
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	7,76	0,90	18,94	17,69	118,74	204,99	14,91	15,12	31,21	66,90	497,16

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 4-14 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999**

**Chirurgie orthopédique**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	9	1	12	6	92	159	15	15	51	93	453
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	4,77	0,07	2,56	2,79	48,78	66,49	9,35	6,49	25,02	53,19	219,51
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	4	1	2	7	37	53	9	6	29	50	198
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	5	2	15	12	147	184	11	8	17	14	415
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	5,34	2,73	18,19	14,18	178,19	231,41	12,41	12,18	19,55	15,74	509,92
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	18	4	29	25	276	396	35	29	97	157	1 066
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	14,11	3,80	22,75	23,97	263,97	350,90	30,76	24,67	73,57	118,93	927,43

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.  
s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

**Tableau 4-15 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999**

**Chirurgie plastique**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	2	0	7	3	51	50	3	7	15	31	169
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	0,00	0,00	4,12	1,79	27,71	17,90	2,24	3,11	9,18	18,71	84,76
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	0	0	1	6	15	21	2	2	6	16	69
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	2	0	3	5	37	79	7	7	14	12	166
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	2,44	0,00	4,02	5,34	46,47	102,55	9,79	8,82	17,82	13,69	210,94
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	4	0	11	14	103	150	12	16	35	59	404
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	2,44	0,00	9,14	13,13	89,18	141,45	14,03	13,93	33,00	48,40	364,70

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 4-16 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999**

**Neurochirurgie**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	0	0	6	4	21	35	1	6	7	16	96
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	0,00	0,00	0,60	1,46	8,55	9,79	0,38	0,51	3,74	10,18	35,21
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	0	0	0	2	10	10	2	0	3	7	34
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	3	0	0	0	26	34	4	2	9	8	86
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	4,28	0,00	0,00	0,00	33,32	44,39	4,26	3,59	10,81	9,92	110,57
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	3	0	6	6	57	79	7	8	19	31	216
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	4,28	0,00	0,60	3,46	51,87	64,18	6,64	4,10	17,55	27,10	179,78

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.  
s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

**Tableau 4-17 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999**

**Ophthalmologie**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	6	3	15	8	84	153	15	9	38	92	423
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	1,80	1,58	5,69	5,56	48,24	69,99	7,82	2,10	20,57	49,12	212,47
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	3	1	16	4	60	49	3	1	6	36	179
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	6	1	18	15	123	224	11	19	41	49	507
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	6,74	1,01	22,73	19,97	146,37	315,09	15,65	30,50	59,18	63,67	680,91
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	15	5	49	27	267	426	29	29	85	177	1 109
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	11,54	3,59	44,42	29,53	254,61	434,08	26,47	33,60	85,75	148,79	1 072,38

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 4-18 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999**

**Oto-rhino-laryngologie**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	3	0	18	8	79	80	20	2	10	55	275
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	0,51	0,00	9,08	3,99	48,57	35,28	10,72	0,75	3,97	33,35	146,22
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	0	2	3	8	42	29	2	0	8	16	110
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	9	0	2	2	57	116	0	8	14	4	212
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	11,66	0,00	2,11	2,86	65,14	150,49	0,00	12,09	18,99	4,70	268,04
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	12	2	23	18	178	225	22	10	32	75	597
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	12,17	2,00	14,19	14,85	155,71	214,77	12,72	12,84	30,96	54,05	524,26

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.  
s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

**Tableau 4-19 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999**

**Obstétrique/gynécologie**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	21	3	31	14	152	252	30	14	65	138	720
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	6,74	0,93	16,26	5,11	94,50	118,00	15,93	6,61	33,18	78,67	375,93
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	3	2	11	6	97	74	10	3	18	18	242
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	9	2	7	15	116	336	21	19	40	14	579
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	11,86	2,41	8,98	17,73	131,75	463,83	25,92	24,98	53,05	16,96	757,47
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	33	7	49	35	365	662	61	36	123	170	1 541
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	21,60	5,34	36,24	28,84	323,25	655,83	51,85	34,59	104,23	113,63	1 375,40

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 4-20 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999**

**Spécialistes**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	168	38	405	165	2 186	3 630	546	216	852	1 491	9 697
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	54,09	9,29	172,68	72,70	1 165,14	1 542,42	258,52	98,04	429,17	779,93	4 581,98
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	48	15	135	83	1 223	1 365	119	77	330	564	3 959
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	144	25	148	184	2 491	4 201	194	199	593	689	8 868
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	191,01	32,09	181,97	240,28	3 122,86	5 881,05	258,08	286,75	787,99	864,51	11 846,59
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	360	78	688	432	5 900	9 196	859	492	1 775	2 744	22 524
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	293,10	56,38	489,65	395,98	5 511,00	8 788,47	635,60	461,79	1 547,16	2 208,44	20 387,57

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

**Tableau 4-21 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999**

**Total des médecins**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	453	90	901	478	4 794	7 805	988	603	1 954	3 808	21 874
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	118,42	26,22	380,42	208,47	2 385,63	3 324,26	427,72	247,11	1 012,51	1 973,72	10 104,48
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	113	24	319	172	2 362	2 998	235	181	841	1 541	8 786
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	312	82	347	410	4 940	9 006	517	582	1 520	1 767	19 483
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	427,39	112,00	426,58	533,73	6 096,59	12 368,36	680,40	842,37	1 990,57	2 173,79	25 651,78
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	878	196	1 567	1 060	12 096	19 809	1 740	1 366	4 315	7 116	50 143
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	658,81	162,22	1 126,00	914,20	10 844,22	18 690,62	1 343,12	1 270,48	3 844,08	5 688,51	44 542,26

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.



**Tableau 5-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Médecine familiale**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	275	68	514	338	2 705	4 335	422	409	1 174	2 243	12 483
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	65,95	17,84	209,63	147,78	1 217,91	1 905,43	152,57	145,63	635,25	1 134,05	5 632,04
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	45	16	183	89	1 154	1 675	105	101	512	956	4 836
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	217	54	184	206	2 554	5 247	367	396	930	1 177	11 332
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	312,63	70,87	226,63	264,61	3 130,91	7 236,07	490,54	563,83	1 215,79	1 434,73	14 946,61
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	537	138	881	633	6 413	11 257	894	906	2 616	4 376	28 651
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	423,58	104,71	619,26	501,39	5 502,82	10 816,50	748,11	810,46	2 363,04	3 524,78	25 414,65

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 5-2 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Spécialistes médicaux**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	84	36	183	110	1 570	2 400	364	144	624	910	6 425
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	30,28	9,39	80,56	33,76	813,97	1 019,58	165,19	69,96	311,38	454,53	2 988,60
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	25	7	71	42	879	942	102	52	258	324	2 702
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	77	11	60	110	1 610	2 598	122	94	375	561	5 618
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	107,96	13,54	73,86	151,07	2 099,62	3 738,68	159,91	139,74	512,45	722,68	7 719,51
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	186	54	314	262	4 059	5 940	588	290	1 257	1 795	14 745
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	163,24	29,93	225,42	226,83	3 792,59	5 700,26	427,10	261,70	1 081,83	1 501,21	13 410,11

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS.

^ Préliminaire. L'Ontario soumettra une autre fois ses données de 1999 pour exclure les directeurs de laboratoires médicaux. On prévoit un impact minime.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

**Tableau 5-3 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Médecine interne**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	33	9	50	32	596	888	153	57	218	245	2 281
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	9,86	2,84	20,72	9,75	314,30	381,79	59,04	26,10	99,99	111,49	1 035,88
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	12	4	27	12	392	324	24	11	78	113	997
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	38	5	15	49	630	971	44	46	138	188	2 124
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	53,47	6,34	19,03	72,03	805,39	1 509,96	61,71	70,13	202,47	253,35	3 053,88
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	83	18	92	93	1 618	2 183	221	114	434	546	5 402
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	75,33	13,18	66,75	93,78	1 511,69	2 215,75	144,75	107,23	380,46	477,84	5 086,76

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 5-4 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Neurologie et EEG**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	2	3	1	1	59	83	6	3	30	37	225
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	0,98	0,37	0,52	0,36	29,45	37,63	2,56	0,34	15,12	14,60	101,93
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	2	0	1	1	35	27	4	3	17	19	109
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	3	0	4	9	93	76	6	8	7	27	233
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	3,44	0,00	4,60	13,65	131,61	118,21	8,13	12,41	9,58	35,02	336,65
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	7	3	6	11	187	186	16	14	54	83	567
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	6,42	0,37	6,12	15,01	196,06	182,84	14,69	15,75	41,70	68,62	547,58

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

^ Préliminaire. L'Ontario soumettra une autre fois ses données de 1999 pour exclure les directeurs de laboratoires médicaux. On prévoit un impact minime.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

**Tableau 5-5 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Psychiatrie et neuropsychiatrie**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	7	11	54	31	439	669	76	18	101	302	1 708
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	2,04	1,98	21,01	8,04	220,88	312,27	34,23	8,89	51,91	167,94	829,19
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	1	2	16	1	189	287	30	9	51	91	677
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	15	1	10	15	311	683	26	13	125	94	1 293
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	23,84	1,18	13,34	19,44	418,66	931,72	32,73	21,53	165,48	116,68	1 744,60
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	23	14	80	47	939	1 639	132	40	277	487	3 678
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	26,88	5,16	50,35	28,48	828,54	1 530,99	96,96	39,42	268,39	375,62	3 250,79

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 5-6 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Pédiatrie**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	27	5	17	17	215	365	57	25	127	148	1 003
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	10,77	1,05	7,22	3,66	104,23	94,68	23,78	11,29	53,99	64,58	375,25
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	3	0	9	7	127	122	15	12	40	45	380
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	6	2	4	11	194	354	28	7	53	34	693
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	8,81	2,67	4,59	14,96	258,45	510,92	37,38	9,64	69,62	41,42	958,46
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	36	7	30	35	536	841	100	44	220	227	2 076
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	22,58	3,72	20,81	25,62	489,68	727,60	76,16	32,93	163,61	151,00	1 713,71

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS.

^ Préliminaire. L'Ontario soumettra une autre fois ses données de 1999 pour exclure les directeurs de laboratoires médicaux. On prévoit un impact minime.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

**Tableau 5-7 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Dermatologie**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	0	1	10	6	67	74	8	4	13	43	226
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	0,00	0,67	5,91	4,98	41,69	34,32	4,33	1,61	8,83	24,74	127,08
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	4	0	0	1	38	33	1	1	7	12	97
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	0	0	1	0	77	71	2	1	14	8	174
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	0,00	0,00	1,32	0,00	90,81	91,87	2,09	1,08	20,46	10,67	218,30
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	4	1	11	7	182	178	11	6	34	63	497
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	4,00	0,67	7,23	5,98	170,50	159,19	7,42	3,69	36,29	47,41	442,38

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 5-8 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Physiatrie et réadaptation**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	1	1	4	4	12	40	9	5	19	30	125
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	0,01	0,17	1,57	0,43	4,72	17,88	3,75	1,51	8,74	10,32	49,10
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	0	0	2	1	11	22	4	2	4	9	55
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	0	0	1	2	45	56	1	0	0	2	107
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	0,00	0,00	1,05	2,68	72,25	82,99	1,34	0,00	0,00	2,10	162,41
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	1	1	7	7	68	118	14	7	23	41	287
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	0,01	0,17	4,62	4,11	87,97	122,87	9,09	3,51	12,74	21,42	266,51

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS.

^ Préliminaire. L'Ontario soumettra une autre fois ses données de 1999 pour exclure les directeurs de laboratoires médicaux. On prévoit un impact minime.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Pour la physiatrie et la réadaptation à Terre-Neuve, on utilise les montants repères de la médecine interne car aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province au cours de

**Tableau 5-9 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Anesthésie**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	14	6	47	19	182	281	55	32	116	105	857
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	6,62	2,31	23,61	6,54	98,70	141,01	37,50	20,22	72,80	60,86	470,17
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	3	1	16	19	87	127	24	14	61	35	387
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	15	3	25	24	260	387	15	19	38	208	994
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	18,40	3,35	29,93	28,31	322,45	493,01	16,53	24,95	44,84	263,44	1 245,21
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	32	10	88	62	529	795	94	65	215	348	2 238
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	28,02	6,66	69,54	53,85	508,15	761,02	78,03	59,17	178,64	359,30	2 102,38

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 5-10 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Spécialistes chirurgicaux**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	60	13	128	95	674	1 077	151	75	255	562	3 090
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	19,83	8,91	55,69	41,37	383,37	459,66	70,40	34,95	134,18	311,72	1 520,08
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	10	4	52	48	369	337	52	23	120	211	1 226
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	51	12	81	76	843	1 328	77	104	204	227	3 003
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	66,19	15,45	103,32	92,18	1 028,88	1 778,03	98,55	146,23	270,94	277,62	3 877,39
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	121	29	261	219	1 886	2 742	280	202	579	1 000	7 319
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	96,02	28,36	211,01	181,55	1 781,25	2 574,69	220,95	204,18	525,12	800,34	6 623,47

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS.

^ Préliminaire. L'Ontario soumettra une autre fois ses données de 1999 pour exclure les directeurs de laboratoires médicaux. On prévoit un impact minime.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

**Tableau 5-11 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Chirurgie générale**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	20	1	25	24	174	296	42	25	56	94	757
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	4,49	0,43	9,58	8,18	84,80	117,79	11,70	12,72	26,84	53,29	329,82
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	3	1	17	3	79	89	13	9	34	42	290
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	15	8	19	20	214	349	21	24	47	70	787
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	20,15	10,42	25,08	24,50	263,09	473,43	26,91	31,56	58,58	82,64	1 016,36
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	38	10	61	47	467	734	76	58	137	206	1 834
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	27,64	11,85	51,66	35,68	426,89	680,22	51,61	53,28	119,42	177,93	1 636,18

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 5-12 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Chirurgie thoracique/cardiovasculaire**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	5	0	3	9	11	16	12	1	3	23	83
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	2,71	0,00	0,72	5,94	6,63	7,34	6,57	0,22	1,92	13,24	45,29
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	1	0	2	2	8	5	5	1	3	8	35
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	0	0	10	2	42	8	2	6	11	3	84
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	0,00	0,00	11,67	2,15	54,03	10,66	2,46	9,25	14,51	3,58	108,31
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	6	0	15	13	61	29	19	8	17	34	202
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	3,71	0,00	14,39	10,09	68,66	23,00	14,03	10,47	19,43	24,82	188,60

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS.

^ Préliminaire. L'Ontario soumettra une autre fois ses données de 1999 pour exclure les directeurs de laboratoires médicaux. On prévoit un impact minime.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

**Tableau 5-13 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Urologie**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	1	2	11	10	42	79	16	7	16	31	215
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	0,89	1,72	7,06	4,19	27,92	34,61	10,17	5,11	11,85	18,10	121,62
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	0	0	6	8	39	24	2	4	13	18	114
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	6	0	4	4	49	105	2	5	6	24	205
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	7,03	0,00	5,56	4,84	57,24	132,87	2,18	6,19	7,33	30,65	253,89
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	7	2	21	22	130	208	20	16	35	73	534
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	7,92	1,72	18,62	17,03	124,16	191,48	14,35	15,30	32,18	66,75	489,51

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 5-14 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Chirurgie orthopédique**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	10	2	11	11	91	153	13	9	54	94	448
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	5,01	0,06	2,65	6,22	51,63	59,83	8,45	3,89	27,89	53,49	219,12
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	1	1	2	8	41	48	10	2	27	40	180
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	5	2	15	11	141	165	11	15	18	24	407
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	5,49	2,67	18,11	13,12	178,13	209,47	12,61	19,88	20,48	26,43	506,39
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	16	5	28	30	273	366	34	26	99	158	1 035
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	11,50	3,73	22,76	27,34	270,76	317,30	31,06	25,77	75,37	119,92	905,51

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS.

^ Préliminaire. L'Ontario soumettra une autre fois ses données de 1999 pour exclure les directeurs de laboratoires médicaux. On prévoit un impact minime.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

**Tableau 5-15 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Chirurgie plastique**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	1	0	7	5	48	50	3	6	12	35	167
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	0,15	0,00	4,08	2,19	29,21	22,95	2,09	3,27	7,06	20,67	91,67
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	0	0	2	7	16	20	3	2	8	20	78
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	1	0	3	3	36	64	6	7	14	7	141
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	1,43	0,00	4,18	3,18	45,56	81,92	9,01	9,21	17,34	8,79	180,62
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	2	0	12	15	100	134	12	15	34	62	386
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	1,58	0,00	10,26	12,37	90,77	124,87	14,10	14,48	32,40	49,46	350,29

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 5-16 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Neurochirurgie**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	0	0	4	3	27	29	4	4	6	13	90
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	0,00	0,00	0,13	0,59	16,21	8,53	2,74	0,32	3,36	8,79	40,67
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	1	0	0	2	10	9	2	0	3	6	33
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	2	0	0	1	18	31	1	2	9	11	75
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	3,34	0,00	0,00	1,05	21,84	42,00	1,01	3,61	12,04	13,58	98,47
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	3	0	4	6	55	69	7	6	18	30	198
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	4,34	0,00	0,13	3,64	48,05	59,53	5,75	3,93	18,40	28,37	172,14

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS.

^ Préliminaire. L'Ontario soumettra une autre fois ses données de 1999 pour exclure les directeurs de laboratoires médicaux. On prévoit un impact minime.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.



**Tableau 5-17 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Ophthalmologie**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	6	3	20	11	75	133	16	6	34	85	389
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	2,84	2,61	9,64	5,20	43,14	62,64	7,39	2,43	18,97	42,59	197,45
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	2	1	13	3	58	45	2	0	11	37	172
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	5	0	18	15	134	191	12	19	38	58	490
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	5,81	0,00	24,11	20,12	163,86	265,47	16,54	30,56	57,04	76,62	660,13
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	13	4	51	29	267	369	30	25	83	180	1 051
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	10,65	3,61	46,75	28,32	265,00	373,11	25,93	32,99	87,01	156,21	1 029,58

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 5-18 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Oto-rhino-laryngologie**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	3	2	17	4	71	70	19	2	8	52	248
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	0,09	1,72	7,16	1,25	45,23	30,50	9,96	0,75	4,18	29,07	129,91
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	0	0	2	7	40	24	3	0	6	16	98
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	7	0	2	5	62	109	0	8	17	11	221
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	9,57	0,00	2,02	6,13	73,65	141,88	0,00	11,98	22,84	12,55	280,62
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	10	2	21	16	173	203	22	10	31	79	567
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	9,66	1,72	11,18	14,38	158,88	196,38	12,96	12,73	33,02	57,62	508,53

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS.

^ Préliminaire. L'Ontario soumettra une autre fois ses données de 1999 pour exclure les directeurs de laboratoires médicaux. On prévoit un impact minime.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

**Tableau 5-19 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Obstétrique/gynécologie**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	14	3	30	18	135	251	26	15	66	135	693
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	3,65	2,37	14,67	7,61	78,60	115,47	11,33	6,24	32,11	72,48	344,53
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	2	1	8	8	78	73	12	5	15	24	226
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	10	2	10	15	147	306	22	18	44	19	593
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	13,37	2,36	12,59	17,09	171,48	420,33	27,83	23,99	60,78	22,78	772,60
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	26	6	48	41	360	630	60	38	125	178	1 512
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	19,02	5,73	35,26	32,70	328,08	608,80	51,16	35,23	107,89	119,26	1 343,13

Source : BDNM, ICIS

**Tableau 5-20 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Spécialistes**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	144	49	311	205	2 244	3 477	515	219	879	1 472	9 515
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	50,11	18,30	136,25	75,13	1 197,34	1 479,24	235,59	104,91	445,56	766,25	4 508,68
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	35	11	123	90	1 248	1 279	154	75	378	535	3 928
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	128	23	141	186	2 453	3 926	199	198	579	788	8 621
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	174,15	28,99	177,18	243,25	3 128,50	5 516,71	258,46	285,97	783,39	1 000,30	11 596,90
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	307	83	575	481	5 945	8 682	868	492	1 836	2 795	22 064
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	259,26	58,29	436,43	408,38	5 573,84	8 274,95	648,05	465,88	1 606,95	2 301,55	20 033,58

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS.

^ Préliminaire. L'Ontario soumettra une autre fois ses données de 1999 pour exclure les directeurs de laboratoires médicaux. On prévoit un impact minime.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

**Tableau 5-21 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000**

**Total des médecins**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	419	117	825	543	4 949	7 812	937	628	2 053	3 715	21 998
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	116,06	36,14	345,88	222,91	2 415,25	3 384,67	388,16	250,54	1 080,81	1 900,30	10 140,72
Entre les montants repères											
N <sup>bre</sup> de médecins et d'ÉTP	80	27	306	179	2 402	2 954	259	176	890	1 491	8 764
Au-dessus du montant repère supérieur											
N <sup>bre</sup> de médecins	345	77	325	392	5 007	9 173	566	594	1 509	1 965	19 953
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	486,78	99,86	403,81	507,86	6 259,41	12 752,78	749,00	849,80	1 999,18	2 435,03	26 543,51
Total des médecins											
N <sup>bre</sup> de médecins	844	221	1 456	1 114	12 358	19 939	1 762	1 398	4 452	7 171	50 715
N <sup>bre</sup> d'ÉTP	682,84	163,00	1 055,69	909,77	11 076,66	19 091,45	1 396,16	1 276,34	3 969,99	5 826,33	45 448,23

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS.

^ Préliminaire. L'Ontario soumettra une autre fois ses données de 1999 pour exclure les directeurs de laboratoires médicaux. On prévoit un impact minime.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

**Remarques**

Les montants repères correspondent aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.



## **Annexe A**

### **Estimations démographiques nettes**



**Tableau A-1. Estimations démographiques nettes de Statistique Canada pour le Canada, selon les provinces, 1998-1999**

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
1998 (pr)	543,0	137,0	927,5	749,0	7 316,6	11 394,3	1 134,7	1 024,6	2 914,0	3 992,7	30 133,4
1999 (pp)	540,0	138,5	932,5	750,7	7 337,9	11 534,7	1 140,6	1 024,6	2 962,7	4 025,2	30 387,4

\* Les totaux du Canada incluent les totaux de dix provinces excluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Remarque : Les estimations démographiques nettes sont produites à l'exclusion des estimations totales des membres de la Gendarmerie royale du Canada, du personnel des Forces armées canadiennes et du nombre de prisonniers dans les pénitenciers fédéraux et provinciaux.

pr = estimations postcensitaires révisées

pp = estimations postcensitaires provisoires

Les estimations s'appuient sur le recensement de 1996 et sont rajustées pour le sous-dénombrement total.

Ces chiffres sont arrondis intentionnellement à la centaine.





## **Annexe B**

### **Agents d'autorisation provinciaux de la BDNM**



# Agents d'autorisation provinciaux

---

## Terre-Neuve

---

Dr. Ed Hunt  
Medical Consultant  
Medical Services Division  
Department of Health & Community  
Services  
300 Prince Phillip Drive  
3rd Floor, West Block Federation  
Building  
P. O. Box 8700  
St. John's, Newfoundland A1B 4J6  
Phone: (709) 729-3157  
Fax: (709) 729-5238  
Email: [Ehunt@mail.gov.nf.ca](mailto:Ehunt@mail.gov.nf.ca)

---

## Île-du-Prince-Édouard

---

Mrs. Johanne Irwin  
Physician Services Manager  
PEI Health & Social Services  
16 Garfield St.  
P.O. Box 2000  
Charlottetown, Prince Edward Island  
C1A 7N8  
Phone: (902) 368-6736  
Fax: (902) 368-6136

---

## Nouvelle-Écosse

---

Mr. Derek C. Dinham  
Executive Director, Insured Programs  
Branch  
Department of Health  
P.O. Box 488  
Joseph Howe Building  
1690 Hollis Street, 12<sup>th</sup> Floor  
Halifax, Nova Scotia  
B3J 2R8  
Phone: (902) 424-6880  
Fax: (902) 424-0605

---

## Nouveau-Brunswick

---

M<sup>me</sup> Fay Mackie  
Directrice de l'Assurance-maladie  
Assurance maladie/Plan de médicaments  
sur ordonnance  
Ministère de la Santé et du Mieux-être  
Casier postal 5100  
Carleton Place  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 5G8  
Téléphone : (506) 453-2415  
Télécopieur : (506) 453-2726  
Courriel : [FAYMA@gov.nb.ca](mailto:FAYMA@gov.nb.ca)

---

## Québec

---

M. Jacques Barry  
Chef  
Service des statistiques  
Régie de l'assurance-maladie du  
Québec  
1125, chemin St-Louis  
Sillery (Québec) G1S 1E7  
Tél. : (418) 682-5163  
Télec. : (418) 643-7381

---

## Ontario

---

Ms. Susan Fitzpatrick  
Manager  
Information and Project Management  
Provider Services Branch  
Ministry of Health  
2<sup>nd</sup> Floor, MacDonald Cartier Building  
49 Place d'Armes, P.O. Box 48  
Kingston, Ontario  
K7L 5J3  
Phone: (613) 548-6524  
Fax: (613) 548-6309

---

**Manitoba**

---

Ms. Deborah Malazdrewicz  
Manager  
Senior Manager  
Decision Support Services  
Manitoba Health  
221 - 599 Empress Street  
Winnipeg, Manitoba  
R3G 3H2  
Phone: (204) 786-7169  
Fax: (204) 772-7213

---

**Alberta**

---

Linda Mattern,  
Director Health Workforce Planning  
Alberta Health and Wellness  
P.O. Box 1360 Station Main  
22nd Floor, 10025 Jasper Avenue  
Edmonton, Alberta  
T5J 2N3  
Phone: (780) 422-2720  
Fax: (780) 422-2880

---

**Yukon**

---

Mr. Joe MacGillivray  
Director  
Insured Health Services  
Yukon Government  
P.O. Box 2703  
2071 2<sup>nd</sup> Avenue  
Whitehorse, Yukon  
Y1A 2C6  
Phone: (867) 667-5202  
Fax: (867) 393-6486  
Email: [Joe.MacGillivray@gov.yk.ca](mailto:Joe.MacGillivray@gov.yk.ca)

---

**Saskatchewan**

---

Ms. Carmelle Mondor  
Research Officer  
Medical Services and Health Registration  
Branch  
Department of Health  
3475 Albert Street  
Regina, Saskatchewan  
S4S 6X6  
Phone: (306) 787-3450  
Fax: (306) 787-3761  
Email: [cmondor@health.gov.sk.ca](mailto:cmondor@health.gov.sk.ca)

---

**Colombie-Britannique**

---

Ms. Deb McGinnis  
A/Senior Manager  
Health Information Access Centre (HIAC)  
Ministry of Health Planning & Ministry of  
Health Services  
7-1, 1515 Blanshard Street  
Victoria, British Columbia  
V8W 3C8  
Phone: (250) 952-0969  
Fax: (250) 952-0979

---

**Territoires du Nord-Ouest**

---

Mr. Warren St. Germaine  
Director  
Financial & Management Services  
Department of Health and Social  
Services  
Government of the Northwest Territories  
P.O. Box 1320  
7<sup>th</sup> Floor, Center Square Tower  
Yellowknife, Northwest Territories  
X1A 2L9  
Phone: (867) 920-8931  
Fax: (867) 920-4969

## **Annexe C**

### **Catégories de spécialités de la BDNM**



# Regroupement des spécialités médicales de la BDNM

- 01 ***Médecine familiale***
  - 010 Résidence
  - 011 Médecine générale
  - 012 Médecine familiale
  - 013 Médecine communautaire/santé publique
  - 014 Médecine d'urgence

## Spécialistes médicaux

- 02 ***Médecine interne***
  - 020 Médecine interne générale
  - 021 Cardiologie
  - 022 Gastroentérologie
  - 023 Médecine respiratoire
  - 024 Endocrinologie
  - 025 Néphrologie
  - 026 Hématologie
  - 027 Rhumatologie
  - 028 Immunologie clinique et allergie
  - 030 Oncologie
  - 031 Gériatrie
  - 032 Médecine tropicale
  - 035 Génétique 1
- 04 ***Neurologie***
  - 040 Neurologie et EEG
  - 041 Neurologie
  - 042 EEG
- 05 ***Psychiatrie***
  - 050 Psychiatrie et neuropsychiatrie
  - 051 Psychiatrie
  - 052 Neuropsychiatrie
- 06 ***Pédiatrie***
  - 060 Pédiatrie
- 07 ***Dermatologie***
  - 065 Dermatologie
- 08 ***Physiatrie/réadaptation***
  - 070 Physiatrie et réadaptation
  - 071 Électromyographie
- 09 ***Anesthésie***
  - 075 Anesthésie

## Spécialistes chirurgicaux

- 10 **Chirurgie générale**
  - 080 Chirurgie générale
  
- 11 **Chirurgie thoracique/cardiovasculaire**
  - 086 Chirurgie thoracique
  - 087 Chirurgie cardiovasculaire
  - 088 Chirurgie thoracique/cardiovasculaire
  
- 12 **Urologie**
  - 090 Urologie
  
- 13 **Chirurgie orthopédique**
  - 095 Chirurgie orthopédique
  
- 14 **Chirurgie plastique**
  - 100 Chirurgie plastique
  
- 15 **Neurochirurgie**
  - 110 Neurochirurgie
  
- 16 **Ophthalmologie**
  - 115 Ophthalmologie
  - 116 Ophthalmologie/oto-rhino-laryngologie
  
- 17 **Oto-rhino-laryngologie**
  - 120 Oto-rhino-laryngologie
  
- 18 **Obstétrique/gynécologie**
  - 126 Obstétrique
  - 127 Gynécologie
  - 128 Obstétrique/gynécologie

### Remarque :

Bien que la génétique ne soit plus une sous-spécialité de la médecine interne, elle est répertoriée dans cette catégorie, car le nombre de dossiers médicaux appartenant à cette spécialité est relativement faible. La version antérieure de la présente publication consignait les chiffres dans une spécialité séparée dans le cadre du regroupement général des spécialités médicales.



## **Annexe D**

**Couverture pour les services de radiologie et de  
laboratoire payés à l'acte dans la BDNM**



## **Couverture pour les services de radiologie et de laboratoire payés à l'acte dans la BDNM**

Les données sur les services de radiologie et de laboratoire présentées à l'ICIS pour qu'elles soient utilisées dans la BDNM ne sont pas uniformes ni complètes. Par conséquent, elles ne figurent pas automatiquement dans les publications de la BDNM. Les régimes d'assurance-maladie provinciaux ont fourni les données suivantes portant sur les services de radiologie et de laboratoire inclus dans les fichiers fournis à la BDNM.

### **Terre-Neuve**

- Aucune donnée sur les services de laboratoire n'est présentée à des fins d'utilisation dans la BDNM, car ces services sont payés à même le financement des hôpitaux.
- Les médecins peuvent être rémunérés à l'acte dans le cas de services d'interprétation sur certains services de diagnostic, dont l'EEG, l'ECG, etc. Ces services feraient partie de l'information contenue dans les fichiers présentés à la BDNM.

### **Île-du-Prince-Édouard**

- Aucune donnée sur les services de laboratoire n'est présentée à des fins d'utilisation dans la BDNM, car ces services sont payés à même le financement des hôpitaux.
- L'information portant sur les frais d'interprétation des radiologistes figure dans les fichiers soumis à la BDNM.

### **Nouvelle-Écosse**

- Aucune donnée sur les services de laboratoire n'est présentée à des fins d'utilisation dans la BDNM, car ces services sont payés à même le financement des hôpitaux.
- La plupart des services de radiologie facturés ne sont pas compris dans les fichiers soumis à la BDNM. Pour la Nouvelle-Écosse, la plupart des services de radiologie facturés ne sont pas compris dans les revenus facturés à l'acte.

### **Nouveau-Brunswick**

- Aucune donnée sur les services de laboratoire n'est présentée à des fins d'utilisation dans la BDNM, car ces services sont payés à même le financement des hôpitaux.
- Tous les services de radiologie sont compris dans les fichiers présentés à la BDNM.

### **Québec**

- Aucun service de laboratoire n'est compris.
- L'information sur les services de radiologie offerts par les médecins en exercice privé est comprise dans les fichiers soumis à la BDNM.

## **Ontario**

- Environ 50 pour cent de tous les services de laboratoire sont financés par la Protection-santé de l'Ontario et sont donc compris dans les fichiers fournis à la BDNM. Le reste, soit 50 pour cent, est financé par la Santé publique (1 pour cent) et l'ensemble des budgets des hôpitaux (49 pour cent).
- L'information sur les services de radiologie n'est pas connue.

## **Manitoba**

- L'information sur les services de laboratoire présentée dans les fichiers soumis à la BDNM a été fournie par les laboratoires privés dont les frais sont payés par les utilisateurs. Les services de laboratoire dispensés dans les établissements en milieu urbain et rural ne sont pas inclus dans les fichiers fournis à la BDNM.
- Les renseignements présentés sur les services de radiologie englobent tous les services privés de radiologie et tous les services de radiologie dispensés dans les établissements en milieu urbain. Les renseignements sur les services de radiologie offerts dans les établissements en milieu rural, qui représentent environ 11 pour cent de la valeur totale en dollars des services de radiologie, ne sont pas compris dans les fichiers soumis à la BDNM.

## **Saskatchewan**

- En 1992 1993 (la dernière année au cours de laquelle les pathologistes en laboratoire privé pouvaient facturer les services dispensés), les dépenses totales de la province liées aux services de laboratoire s'élevaient à 70 millions de dollars, dont environ 19 millions sont compris dans les fichiers soumis à la BDNM (17 millions pour les pathologistes en laboratoire privé et 2,57 millions pour des tests de laboratoire effectués dans des cabinets de médecins rémunérés à l'acte).
- En 1990 1991, seulement 37 pour cent des 20 premiers services de radiologie classés selon le coût étaient facturés à l'acte et ces renseignements sont compris dans les fichiers présentés à la BDNM. Les autres services de radiologie, soit 63 pour cent, étaient dispensés dans les hôpitaux ou dans le cadre du programme de dépistage du cancer du sein.

## **Alberta**

- Jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1995, seuls les services de laboratoire non dispensés dans les hôpitaux étaient inclus.
- Seuls les renseignements sur les services de radiologie non offerts dans les hôpitaux sont compris dans les fichiers présentés à la BDNM.

## **Colombie-Britannique**

- Les renseignements sur les services de laboratoire et de radiologie rémunérés à l'acte offerts aux patients en consultation externe sont inclus dans les fichiers soumis à la BDNM.

## **Annexe E**

### **Nombre d'habitants par médecin**



**Tableau E-1 : Nombre d'habitants par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte selon la spécialité, Canada et les provinces, 1998-1999**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
<b>Médecine familiale</b>	<b>1 485</b>	<b>1 294</b>	<b>1 458</b>	<b>1 445</b>	<b>1 372</b>	<b>1 151</b>	<b>1 604</b>	<b>1 267</b>	<b>1 269</b>	<b>1 147</b>	<b>1 248</b>
<b>Spécialistes médicaux</b>	<b>2 909</b>	<b>4 723</b>	<b>3 350</b>	<b>3 400</b>	<b>1 941</b>	<b>1 908</b>	<b>2 759</b>	<b>3 936</b>	<b>2 813</b>	<b>2 774</b>	<b>2 216</b>
Médecine interne	7 158	9 723	8 237	8 459	4 987	4 948	7 687	9 564	8 068	8 561	5 859
Neurologie	82 774	380 556	97 838	49 374	37 554	58 840	71 275	71 700	75 297	61 388	54 392
Psychiatrie	14 656	28 661	18 528	24 153	8 714	7 052	11 306	26 218	11 610	10 968	9 042
Pédiatrie	19 208	44 481	45 916	29 407	14 421	14 966	14 670	30 677	17 982	26 930	17 056
Dermatologie	107 952	177 922	127 055	127 598	43 554	65 776	156 295	276 919	78 418	93 244	66 795
Physiatrie	9 050 000	805 882	132 500	193 041	83 637	89 550	113 926	342 676	228 549	207 953	111 304
Anesthésie	16 056	23 785	13 201	14 873	14 512	14 273	21 474	17 154	16 829	11 968	14 473
<b>Spécialistes chirurgicaux</b>	<b>5 101</b>	<b>5 005</b>	<b>4 360</b>	<b>4 263</b>	<b>4 199</b>	<b>4 046</b>	<b>5 059</b>	<b>5 086</b>	<b>5 700</b>	<b>5 191</b>	<b>4 440</b>
Chirurgie générale	19 428	11 670	18 041	22 023	17 495	15 695	20 486	19 263	24 970	23 982	18 141
Chirurgie thoracique/ cardiovasculaire	118 043	s.o.	61 587	73 431	109 432	472 989	98 413	108 653	159 934	160 866	163 051
Urologie	69 974	152 222	48 970	42 340	61 619	55 585	76 103	67 765	93 368	59 682	60 611
Chirurgie orthopédique	38 483	36 053	40 769	31 247	27 718	32 472	36 889	41 532	39 609	33 572	32 491
Chirurgie plastique	222 541	s.o.	101 477	57 045	82 043	80 554	80 877	73 553	88 303	82 494	82 625
Neurochirurgie	126 869	s.o.	1 545 833	216 474	141 056	177 537	170 889	249 902	166 040	147 332	167 613
Ophthalmologie	47 054	38 162	20 880	25 364	28 736	26 249	42 867	30 494	33 983	26 834	28 100
Oto-rhino-laryngologie	44 618	68 500	65 363	50 438	46 989	53 053	89 206	79 798	94 121	73 870	57 478
Obstétrique/gynécologie	25 139	25 655	25 593	25 971	22 634	17 374	21 884	29 621	27 957	35 138	21 909
<b>Total des spécialistes</b>	<b>1 853</b>	<b>2 430</b>	<b>1 894</b>	<b>1 892</b>	<b>1 328</b>	<b>1 297</b>	<b>1 785</b>	<b>2 219</b>	<b>1 883</b>	<b>1 808</b>	<b>1 478</b>
<b>Total des médecins</b>	<b>824</b>	<b>845</b>	<b>824</b>	<b>819</b>	<b>675</b>	<b>610</b>	<b>845</b>	<b>806</b>	<b>758</b>	<b>702</b>	<b>677</b>

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS.  
s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

#### Remarques

Les statistiques démographiques nettes servent à calculer le nombre d'habitants par médecin.  
Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 4-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

**Tableau E-2 : Nombre d'habitants par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte selon la spécialité, Canada et les provinces, 1999-2000**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
<b>Médecine familiale</b>	<b>1 275</b>	<b>1 323</b>	<b>1 506</b>	<b>1 497</b>	<b>1 333</b>	<b>1 066</b>	<b>1 525</b>	<b>1 264</b>	<b>1 254</b>	<b>1 142</b>	<b>1 196</b>
<b>Spécialistes médicaux</b>	<b>3 308</b>	<b>4 627</b>	<b>4 137</b>	<b>3 310</b>	<b>1 935</b>	<b>2 024</b>	<b>2 671</b>	<b>3 915</b>	<b>2 739</b>	<b>2 681</b>	<b>2 266</b>
Médecine interne	7 168	10 508	13 970	8 005	4 854	5 206	7 880	9 555	7 787	8 424	5 974
Neurologie	84 112	374 324	152 369	50 013	37 427	63 086	77 645	65 054	71 048	58 659	55 494
Psychiatrie	20 089	26 841	18 520	26 359	8 856	7 534	11 764	25 992	11 039	10 716	9 348
Pédiatrie	23 915	37 231	44 810	29 301	14 985	15 853	14 976	31 114	18 108	26 657	17 732
Dermatologie	135 000	206 716	128 976	125 535	43 038	72 459	153 720	277 669	81 640	84 902	68 691
Physiatrie	54 000 000	814 706	201 840	182 652	83 414	93 877	125 479	291 909	232 551	187 918	114 020
Anesthésie	19 272	20 796	13 410	13 941	14 440	15 157	14 617	17 316	16 585	11 203	14 454
<b>Spécialistes chirurgicaux</b>	<b>5 624</b>	<b>4 884</b>	<b>4 419</b>	<b>4 135</b>	<b>4 120</b>	<b>4 480</b>	<b>5 162</b>	<b>5 018</b>	<b>5 642</b>	<b>5 029</b>	<b>4 588</b>
Chirurgie générale	19 537	11 688	18 051	21 040	17 189	16 957	22 100	19 230	24 809	22 622	18 572
Chirurgie thoracique/ cardiovasculaire	145 553	s.o.	64 802	74 400	106 873	501 509	81 297	97 861	152 481	162 176	161 121
Urologie	68 182	80 523	50 081	44 081	59 100	60 240	79 484	66 967	92 067	60 303	62 077
Chirurgie orthopédique	46 957	37 131	40 971	27 458	27 101	36 353	36 722	39 759	39 309	33 566	33 558
Chirurgie plastique	341 772	s.o.	90 887	60 687	80 841	92 374	80 894	70 760	91 441	81 383	86 749
Neurochirurgie	124 424	s.o.	7 173 077	206 236	152 714	193 763	198 365	260 712	161 016	141 882	176 527
Ophthalmologie	50 704	38 366	19 947	26 508	27 690	30 915	43 988	31 058	34 050	25 768	29 514
Oto-rhino-laryngologie	55 901	80 523	83 408	52 204	46 185	58 737	88 009	80 487	89 724	69 858	59 755
Obstétrique/gynécologie	28 391	24 171	26 446	22 957	22 366	18 947	22 295	29 083	27 460	33 751	22 624
<b>Total des spécialistes</b>	<b>2 083</b>	<b>2 376</b>	<b>2 137</b>	<b>1 838</b>	<b>1 316</b>	<b>1 394</b>	<b>1 760</b>	<b>2 199</b>	<b>1 844</b>	<b>1 749</b>	<b>1 517</b>
<b>Total des médecins</b>	<b>791</b>	<b>850</b>	<b>883</b>	<b>825</b>	<b>662</b>	<b>604</b>	<b>817</b>	<b>803</b>	<b>746</b>	<b>691</b>	<b>669</b>

Source : BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS.

^ Préliminaire. L'Ontario soumettra une autre fois ses données de 1999 pour exclure les directeurs de laboratoires médicaux. On prévoit un impact minime.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

#### Remarques

Les statistiques démographiques nettes servent à calculer le nombre d'habitants par médecin.

Veuillez consulter les tableaux 5-1 à 5-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.



## **Annexe F**

**Nombre de médecins par 100 000 habitants**



**Tableau F-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par 100 000 habitants selon la spécialité, Canada et les provinces, 1998-1999**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
<b>Médecine familiale</b>	<b>67</b>	<b>77</b>	<b>69</b>	<b>69</b>	<b>73</b>	<b>87</b>	<b>62</b>	<b>79</b>	<b>79</b>	<b>87</b>	<b>80</b>
<b>Spécialistes médicaux</b>	<b>34</b>	<b>21</b>	<b>30</b>	<b>29</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>36</b>	<b>25</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>45</b>
Médecine interne	14	10	12	12	20	20	13	10	12	12	17
Neurologie	1	0	1	2	3	2	1	1	1	2	2
Psychiatrie	7	3	5	4	11	14	9	4	9	9	11
Pédiatrie	5	2	2	3	7	7	7	3	6	4	6
Dermatologie	1	1	1	1	2	2	1	0	1	1	1
Physiatrie	0	0	1	1	1	1	1	0	0	0	1
Anesthésie	6	4	8	7	7	7	5	6	6	8	7
<b>Spécialistes chirurgicaux</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>23</b>
Chirurgie générale	5	9	6	5	6	6	5	5	4	4	6
Chirurgie thoracique/ cardiovasculaire	1	s.o.	2	1	1	0	1	1	1	1	1
Urologie	1	1	2	2	2	2	1	1	1	2	2
Chirurgie orthopédique	3	3	2	3	4	3	3	2	3	3	3
Chirurgie plastique	0	s.o.	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Neurochirurgie	1	s.o.	0	0	1	1	1	0	1	1	1
Ophthalmologie	2	3	5	4	3	4	2	3	3	4	4
Oto-rhino-laryngologie	2	1	2	2	2	2	1	1	1	1	2
Obstétrique/gynécologie	4	4	4	4	4	6	5	3	4	3	5
<b>Total des spécialistes</b>	<b>54</b>	<b>41</b>	<b>53</b>	<b>53</b>	<b>75</b>	<b>77</b>	<b>56</b>	<b>45</b>	<b>53</b>	<b>55</b>	<b>68</b>
<b>Total des médecins</b>	<b>121</b>	<b>118</b>	<b>121</b>	<b>122</b>	<b>148</b>	<b>164</b>	<b>118</b>	<b>124</b>	<b>132</b>	<b>142</b>	<b>148</b>

Source: BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS  
s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province

#### Remarques

Les statistiques démographiques nettes servent à calculer le nombre d'habitants par médecin.  
Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 4-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

**Tableau F-2 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par 100 000 habitants selon la spécialité, Canada et les provinces, 1999-2000**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
<b>Médecine familiale</b>	<b>78</b>	<b>76</b>	<b>66</b>	<b>67</b>	<b>75</b>	<b>94</b>	<b>66</b>	<b>79</b>	<b>80</b>	<b>88</b>	<b>84</b>
<b>Spécialistes médicaux</b>	<b>30</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	<b>30</b>	<b>52</b>	<b>49</b>	<b>37</b>	<b>26</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>44</b>
Médecine interne	14	10	7	12	21	19	13	10	13	12	17
Neurologie	1	0	1	2	3	2	1	2	1	2	2
Psychiatrie	5	4	5	4	11	13	9	4	9	9	11
Pédiatrie	4	3	2	3	7	6	7	3	6	4	6
Dermatologie	1	0	1	1	2	1	1	0	1	1	1
Physiatrie	0	0	0	1	1	1	1	0	0	1	1
Anesthésie	5	5	7	7	7	7	7	6	6	9	7
<b>Spécialistes chirurgicaux</b>	<b>18</b>	<b>20</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>20</b>	<b>22</b>
Chirurgie générale	5	9	6	5	6	6	5	5	4	4	5
Chirurgie thoracique/ cardiovasculaire	1	s.o.	2	1	1	0	1	1	1	1	1
Urologie	1	1	2	2	2	2	1	1	1	2	2
Chirurgie orthopédique	2	3	2	4	4	3	3	3	3	3	3
Chirurgie plastique	0	s.o.	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Neurochirurgie	1	s.o.	0	0	1	1	1	0	1	1	1
Ophthalmologie	2	3	5	4	4	3	2	3	3	4	3
Oto-rhino-laryngologie	2	1	1	2	2	2	1	1	1	1	2
Obstétrique/gynécologie	4	4	4	4	4	5	4	3	4	3	4
<b>Total des spécialistes</b>	<b>48</b>	<b>42</b>	<b>47</b>	<b>54</b>	<b>76</b>	<b>72</b>	<b>57</b>	<b>45</b>	<b>54</b>	<b>57</b>	<b>66</b>
<b>Total des médecins</b>	<b>126</b>	<b>118</b>	<b>113</b>	<b>121</b>	<b>151</b>	<b>166</b>	<b>122</b>	<b>125</b>	<b>134</b>	<b>145</b>	<b>150</b>

Source: BDNM, ICIS

\* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS.

^ Préliminaire. L'Ontario soumettra une autre fois ses données de 1999 pour exclure les directeurs de laboratoires médicaux. On prévoit un impact minime.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

#### Remarques

Les statistiques démographiques nettes servent à calculer le nombre d'habitants par médecin.

Veuillez consulter les tableaux 5-1 à 5-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.